

# Actu Vernier

Juillet 2013

## Développement durable: tous les chemins mènent à Vernier

Découvrez les actions concrètes de votre commune en matière de développement durable.



**SOLIDARITÉ**



**ALIMENTATION  
DE PROXIMITÉ**



**PROGRAMME  
ÉNERGÉTIQUE**



**MOBILITÉ**



**ESPACES  
NATURELS**

Collaboration et sécurité

**PP. 16-17**

Un architecte international à Vernier!

**PP. 18-19**

Journées européennes du patrimoine

**PP. 28-29**



Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de répondre à leurs propres besoins. »

La Ville de Vernier, comme toutes les collectivités publiques suisses, est face à d'importants défis : les problèmes tels que le vieillissement de la population, l'accroissement du nombre d'habitants, les risques liés au changement climatique ou la dispersion des constructions dans le paysage vont s'intensifier au cours des prochaines décennies. L'enjeu est d'arriver à maintenir ou à améliorer la qualité de vie à long terme, sans pour autant diminuer les potentialités de développement des générations futures.

La Ville de Vernier favorise les processus durables et a établi son propre programme de développement durable. Pour relever ces défis majeurs, les services communaux appliquent au quotidien les principes du développement durable dans leurs décisions et leurs activités. Cette édition de votre *Actu-Vernier* présente une vue d'ensemble de ce programme et en expose la mise en œuvre à Vernier, à travers des réalisations concrètes dans les domaines de la solidarité, l'alimentation de proximité, l'énergie, la mobilité et les espaces naturels.

Des espaces naturels qui peuvent être de véritables zones de respiration propices à la rencontre et la détente ! Avec les températures estivales, le temps est venu de profiter des activités en plein air et des espaces verts aménagés pour vous ! Nous vous rappelons que des transats sont mis à disposition pour vous faire partager des moments de convivialité : grillades, jeux, lecture et même cinéma. Un programme varié présenté dans la brochure été 2013 qui vous a été envoyée début juillet.



Yvan Rochat, Pierre Ronget, Maire, et Thierry Apothéloz.

Découvrez également le programme culturel de la Bâtie à Vernier (pp. 26-27) ainsi que celui des Journées européennes du patrimoine 2013 (pp. 28-29) sans oublier notre traditionnelle fête nationale du 1<sup>er</sup> Août avec comme invitée d'honneur la Suisse (p. 25).

Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous voir nombreux à l'occasion de la fête nationale.

Votre Conseil administratif:  
Pierre Ronget, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat

\*Définition adoptée en 1987 par la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement («Commission Brundtland»).

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :  
Yvan Rochat  
Jean-Claude Stevan  
Myriam Jakir Duran  
Valérie Walther-Palli

Contact :  
[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)  
[www.facebook.com/VilledVernier](https://www.facebook.com/VilledVernier)

**VERNIER**  
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 06  
Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture  
9h – 12h et 14h – 17h  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro :  
Vernier, l'air que l'on respire  
Délai rédactionnel : 2 août 2013  
Parution : 26 août 2013

Archives :  
[www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)  
Journal tiré à 17'300 exemplaires  
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA  
Genève, sur papier couché mat 115 g  
Maquette : Agence Hémisphère



## Vernier, championne du développement durable

La Ville de Vernier entreprend de nombreuses actions en matière de développement durable, que ce soit au niveau écologique, économique ou social. Souvent pionnière dans le canton, elle a été récompensée à maintes reprises pour ses idées ainsi que son engagement. Et elle ne compte pas en rester là ! Petit tour d'horizon.



Panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école d'Avanchet-Jura.

Les grands défis que représentent la densification de la commune et l'accroissement du nombre de ses habitants impliquent de nouveaux besoins en termes de mobilité qui doivent impérativement se conjuguer avec l'adoption de nouvelles habitudes. Afin de garder une bonne qualité de vie, préserver les espaces verts et agir pour le futur de la planète, le Conseil administratif a mis en place des mesures destinées à aiguiller les citoyens en ce sens. L'une de ces dispositions a même été récemment saluée par le Canton de Genève. Un signal fort qui illustre la vitalité de Vernier et son implication dans l'un des combats majeurs de notre époque.

**Premier de classe !** Première commune genevoise à obtenir le label européen « Cité de l'énergie – Gold », Vernier ne compte pas en rester là. Cette distinction dorée signifie que la Ville remplit les conditions d'obtention du label à plus de 75% et, de ce fait, s'impose des règles encore plus strictes pour maintenir le cap : « Cela implique une politique

énergétique dans tous les services, confie Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge du développement durable, de la mobilité et de l'énergie. Construire des structures peu gourmandes en énergies, mettre en œuvre la mobilité douce, adopter des écogestes et communiquer vis-à-vis de la population sur les enjeux du développement durable. »

**La Ville de Vernier a été l'une des premières communes genevoises à installer des panneaux solaires thermiques permettant la production d'eau chaude sanitaire dans les centres sportifs et les écoles avec bassins scolaires.**

Les Verniolans peuvent aussi obtenir de l'aide en faisant appel à des experts en vue de limiter leur consommation d'électricité. Toujours dans le but d'améliorer les résultats, Vernier s'est joint à Meyrin, afin de constituer une thermographie de la région, permettant d'identifier les bâtiments présentant des isolations défectueuses, soit

des déperditions thermiques importantes. Cette carte est disponible sur le site du système d'information du territoire



à Genève (SITG). Yvan Rochat précise: « Pour interpréter les résultats, le service de l'énergie est à la disposition des propriétaires de maison qui souhaitent mieux comprendre ce que cela signifie pour eux. »

**Les Contrats de Quartier primés I** Elève appliquée, la commune cumule les bons points. Elle vient ainsi de recevoir, le 14 juin dernier, la distinction cantonale du développement durable 2013 pour ses Contrats de Quartier, un projet de démocratie participative, mis en place en 2005. Une récompense que la Municipalité souhaite partager avec la population: « C'est une fierté de recevoir ce prix que je dédie aux Verniolans qui se sont investis pour la réalisation de ce projet, déclare Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge du service de la cohésion sociale duquel dépendent les Contrats de Quartier. En tant que magistrats, nous ne sommes que des facilitateurs. Les habitants fournissent les idées et les mettent en œuvre. Cette reconnaissance est aussi l'occasion de montrer qu'un tel dispositif peut fonctionner y compris dans les quartiers populaires. » Cet outil, qui permet aux habitants de Vernier de proposer une mesure visant à améliorer la qualité de vie, a déjà concrétisé pas moins de 150 initiatives. Une façon de maintenir un dynamisme dans les lieux de vie: « Grâce à la démocratie participative, les gens s'impliquent davantage et ne restent pas au niveau de la concertation, explique Thierry Apothéloz. De plus, cela a pour conséquence d'intégrer les citoyens dans des projets d'importance. Ces derniers sont les experts de leur quotidien et ont une expérience à faire valoir, ce qui rend les élus plus humbles. Enfin, ce type de



démocratie permet de dépasser la question des nationalités. L'ensemble des Verniolans peut s'exprimer, quelle que soit leur origine. » Ces contrats sont actuellement en vigueur dans quatre quartiers: Aire-Le Lignon, Les Avanchets, Châtelaine-Balexert et Vernier-Village. Les Libellules adopteront quant à elles prochainement un système similaire.

**Le défi de la mobilité I** Au cœur des débats dans la plupart des agglomérations, la mobilité reste l'élément essentiel en vue de progresser vers un modèle de société durable. Pour encourager la population en ce sens, le Conseil administratif a mis sur pied de nombreuses actions, telles que l'autopartage, l'octroi de subventions (pour les résidents prêts à troquer leur voiture contre les transports publics ou un vélo électrique), l'aménagement de zones limitées à 30 km/h, la création de pistes cyclables, un plan de mobilité interne pour les collaborateurs de l'administration communale ainsi que des véhicules fonctionnant à l'éthanol. D'autres mesures sont en cours de développement: « Nous souhaitons que la mobilité aide les Verniolans à mieux se déployer, explique Yvan Rochat. D'ici 2015, nous allons relier le Lignon avec une piste cyclable et

Pierre-François Unger, conseiller d'Etat chargé du DARES, en compagnie de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge du service de la cohésion sociale et des lauréats 2013 du concours cantonal du développement durable 2013.



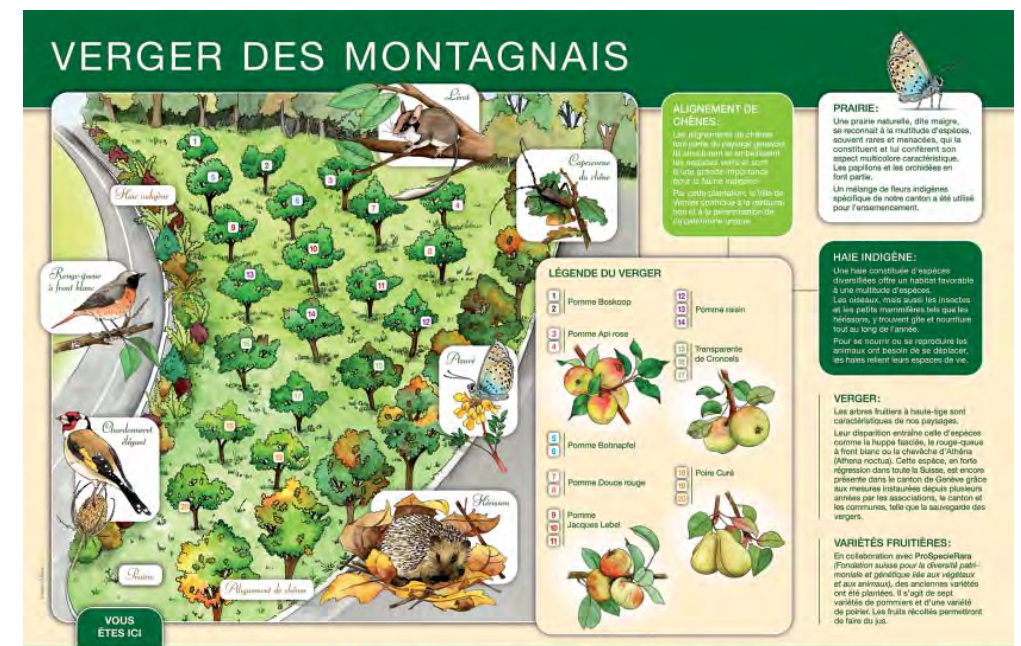
© Julie BAUER/Commu'Comm

améliorer les espaces piétons à l'entrée de ce quartier. Nous voulons rendre les transports plus agréables et plus sûrs. »

**Promenons-nous dans Vernier I** Se déplacer plus facilement dans un cadre plaisant, voilà une condition que les élus verniolans s'attachent à remplir, comme le souligne Yvan Rochat: « Nous devons réfléchir au développement urbain de manière à ce qu'il permette d'accéder à des espaces verts et de détente. » Pour ce faire, la Voie verte communale permet aux promeneurs de déambuler sur plus de 10 km à travers la nature. De même, le réaménagement du bord du Rhône offre un sentier désormais praticable pour le plus grand bonheur des promeneurs. Afin de préserver et développer la biodiversité, la Ville de Vernier s'est associée à ProSpecieRara, la Fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux. Ainsi, le Bois de la Grille, le Parc de l'Etang de Châtelaine et le Verger des Montagnais abritent des espèces menacées ou des plantes en voie d'extinction.

**Alimentation de proximité et sociabilité I** Les bons gestes s'apprennent tôt. C'est pourquoi, dès l'école primaire, les enfants de la Municipalité assistent à des journées de sensibilisation sur la provenance et la qualité des aliments. De même, dans les restaurants scolaires, on ne sert pas n'importe quels plats, comme le confirme Yvan Rochat: « Nous avons développé une politique qui permet d'apporter un soutien maximum aux produits régionaux, locaux et de saison, portant le label Genève Région – Terre Avenir (GRTA) et d'origine biologique. » Pour les plus grands, trois plantages situés à Balexert, aux Libellules et à Montfleury permettent aux riverains de cultiver leurs propres fruits et légumes. Une pratique qui a plus d'un tour dans son sac: « Ces petits jardins potagers poussent les habitants à avoir une activité dans le quartier, observe Yvan Rochat. Socialement, la vie change lorsque les gens sortent. Cela génère des contacts. Ce qui est bien plus bénéfique que de rester chacun chez soi. » Ces parcelles de terre sont finalement une belle métaphore de la lutte pour la préservation de la planète: un travail d'équipe dont on récolte, petit à petit, les fruits.

Julie Bauer/Commu' Comm



Nouveau panneau didactique du Verger des Montagnais. © Claire Bijotat



Plantage des Libellules.



## Débat houleux autour de la desserte en transports publics de Vernier-Village

Présentée par les Verts, la résolution « Bus sur l'axe route de Vernier – Blandonnet – Pré-Bois aéroport » vise à améliorer la progression des bus sur la route de Pré-Bois et à permettre au bus de la ligne 57 de s'approcher au plus près du village.

Les débats concernant la mobilité sont toujours chauds. Celui-ci n'a pas échappé à la règle. Premier à s'exprimer en ce frisquet mardi, le Conseiller municipal hors parti Sébastien Ruffieux se lance dans une longue explication. « On ajoute des bus, c'est illogique, explique-t-il notamment. On ne peut pas améliorer la qualité de vie qu'avec des bus. Là, on se retrouverait avec quatre lignes dans le village, c'est trop ! » Thierry Cerutti, chef du groupe MCG, ajoute que l'on va créer un capharnaüm. Selon lui, ni la population ni les TPG ne souhaitent ou n'ont sollicité une telle opération.

**P+R sollicités par l'UDCI** L'UDC Christina Meissner estime, elle, que c'est à chaque fois un souci lorsque l'on parle de transports et de circulation. L'agrarienne imagine que créer une voie de bus c'est bien si, parallèlement, on crée des parkings relais (P+R) qui encouragent les travailleurs frontaliers à venir en transports publics. « Aujourd'hui, on se retrouve déjà avec des embouteillages de bus devant l'école des Ranches et cela bloque tout » explique le mcgiste Stéphane Cornut. L' élu propose un vote nominal « afin que chacun assume ses choix. »

Le socialiste Denis Chiaradonna tente d'apaiser les esprits. « Il ne sert à rien de polémiquer sur les frontaliers. Il y a des problèmes de trafic et il est bien d'en parler pour essayer de trouver des solutions ». Il ajoute qu'« améliorer la fréquence des bus encourage les utilisateurs et que créer des P+R est aussi une bonne solution. » Pour la Verte Leyla Ahmari Taleghani « améliorer le réseau TPG n'est pas un luxe ». Elle rappelle également que « voilà déjà vingt minutes que l'on parle de ce sujet alors qu'il y a des commissions pour ça ».

**Quelques minutes de flottement** Le président du Conseil municipal propose de voter et de passer au point suivant.



Le ton monte car Sébastien Ruffieux, qui souhaite encore s'exprimer ne le peut pas. Il s'énervé, range ses affaires et quitte la salle. S'ensuivent quelques minutes de flottement avant que le président ne fasse marche arrière et décide de relancer le débat.

Le PLR Gilles Olivier Bron estime qu'« une voie de bus pose un problème et qu'ajouter un bus ne fluidifiera pas le trafic ». Le MCG André Sotomayor accuse le président de manquer de fair-play. « En nous coupant la parole, on prend les automobilistes en otage », s'enflamme-t-il. Pour Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité, « renforcer

### BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Avec un Bureau toujours vacant de MCG, en ce mardi, le président Vert, Xavier Chillier, a une nouvelle fois demandé si le parti souhaitait présenter quelqu'un. Lorsque la question a été posée, personne n'a répondu. Résultat? Le Bureau du Conseil municipal est toujours orphelin d'un membre du MCG.

D.T.

### MUNICIPAL EN BREF

- La socialiste Maria Gaulin a siégé pour la dernière fois. Elle démissionne pour des raisons personnelles.
- Les élus ont accepté le plan directeur du quartier de la Concorde. De nombreux logements y seront créés.
- Le Conseil municipal (CM) a voté un crédit de CHF 1'988'000.- pour la transformation d'une villa au chemin de Mouille-Galand en Maison de Quartier.
- Le CM a aussi accepté un crédit d'étude de CHF 56'000.- pour l'aménagement d'un espace de vie enfantine aux Libellules et à Châtelaine.
- Un dépassement de crédit a été accepté pour les travaux de rénovation de l'école d'Aire. Les élus ont voté un crédit de CHF 787'013.30.
- Les bords du Rhône vont bénéficier d'un nouvel espace de détente au lieu-dit « Au Moulin » grâce à un crédit de CHF 1'623'000.-.

D.T.

une desserte ne va pas créer un cataclysme dans le village ». Il s'agit d'« améliorer les liaisons entre les différents quartiers de notre ville et le travail du Conseil administratif consiste justement à renforcer et faciliter ces liens ».

Le débat clos, les élus passent au vote nominal. La résolution est adoptée par une large majorité moyennant l'acceptation d'un amendement sortant la question de la ligne 57 de la Résolution. Reste à savoir ce que vont faire les TPG. La balle est maintenant dans leur camp.

Didier Tischler



# Promotion des écoles 2013 en images

Une belle réussite pour les promotions des écoles de Vernier le 28 juin dernier. Plus de 1500 élèves ont défilé avec les autorités et les musiciens de rue pour animer le cortège. Plus de photos sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)



# Communications, séances du 23 avril au 18 juin 2013

## Autorisations de construire

### Autorisations délivrées par le canton

DD 104'924: Commune de Vernier – Rénovation et améliorations thermiques de bâtiments locatifs, installation de panneaux solaires en toiture, garage souterrain – Rue du Village 13, 13a, 13b, 15, 17, 19, 21, 23.

APA 37'842: Ville de Genève - Pose d'un abribus – Route de Vernier 137.

APA 37'839: Commune de Vernier – Pose de containers provisoires – Chemin De- Maisonneuve 45.

DD 105'709: Mecatast Giannino Scampa SA – Installation de capteurs solaires en toiture – Chemin Barde 5.

APA 37'828: M. A. Berthoud, M<sup>me</sup> S. Margot – Agrandissement et rénovation thermique d'une maison, panneaux solaires – Route de Meyrin 97.

DD 105'030: Etat de Genève – Installation d'une antenne de communication – Place du Lignon 21. Courrier du Tribunal administratif de première instance informant du rejet du recours de la Ville de Vernier contre l'implantation de cette antenne. Le Conseil administratif (CA) demande poursuivre la procédure.

APA 37'249: Commune de Vernier – Mise en impasse du chemin de Bonvent – Chemin de Bonvent.

APA 37'931: Commune de Vernier – Rénovation des places de jeux - Rue du Grand-Bay 13.

APA 37'930: Commune de Vernier – Aménagement d'une place de jeux – Via Monnet 10.

DP 18'479: Commune de Vernier – Extension d'une école – Rue du Grand-Bay 13.

M 6'891: Divers – Démolition d'une villa, d'un garage, d'une station-service

et annexe – Chemin de Mouille-Galand 3 – Route de Peney 20.

DD 104'018 / 2: M. Yvan et M<sup>me</sup> Elena Pochon – (Construction d'une maison familiale et d'un couvert à véhicules – transformation d'une maison existante) construction de deux villas jumelées, piscines, garage souterrain, aménagement extérieur, pool-house – Chemin de la Herse 20.

## Demandes d'autorisations

### Préavis communaux

DD 105'749: Société Tamoil SA – Sécurisation de l'évacuation des eaux pluviales – Chemin J.-Ph.-De-Sauvage.

**Préavis défavorable**, compte tenu qu'un élargissement du pont de chemin de fer est prévu ainsi qu'un élargissement de mesures conservatoires sont à prendre en réservant une bande de 10 m. de large inconstructible depuis la limite de propriété. L'installation prévue doit être implantée en conséquence.

DD 103'037 / 3: M. et M<sup>me</sup> C. et M. Giannakopoulos – (Transformation d'une habitation mitoyenne et construction d'un logement contigu (haut standard énergétique 31,81%) – Suppression d'un garage) – Déplacement tabatière et modification installation solaire en toiture – Chemin des Platières 22. **Préavis favorable.**

DD 105'824: M. et M<sup>me</sup> Mega – Construction de deux villas mitoyennes, garages et panneaux solaires en toiture – Chemin des Grebattes 1, 1A. **Préavis favorable**,

sous conditions que le garage soit déplacé à l'angle chemin du Grand-Champ/chemin des Grebattes selon normes VSS 640273, que des matériaux perméables soient utilisés pour le revêtement des surfaces des aménagements extérieurs et qu'un emplacement de récupération pour le tri des déchets soit prévu sur la parcelle.

et annexe – Chemin de Mouille-Galand 3 – Route de Peney 20.

DD 105'821: Edinvest SA – Surélévation d'un immeuble de deux niveaux et construction d'un ascenseur – Avenue Louis-Pictet 8. **Préavis favorable**, sous conditions que des matériaux perméables soient utilisés pour le revêtement des surfaces des aménagements extérieurs et qu'un emplacement centralisé harmonieux de récupération pour le tri des déchets soit prévu sur la parcelle: enclos 8 containers ou déchetterie 6 bennes.

APA 38'096: FTI – Installation d'une mezzanine avec bureaux – Chemin de Morglas 8, chemin de l'Émeraude 8. **Préavis favorable.**

DD 105'761: FTI – Aménagement d'un parc à voitures et d'une clôture – Chemin de Delay. **Préavis favorable.**

APA 38'087: Etat de Genève – Transformation intérieure d'un garage – Chemin Delay 48. **Préavis favorable.**

## Aménagement territoire

Nouvelle jonction autoroutière: copie d'un courrier de l'association «Hameau des Vidollets» au Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement demandant de prendre en compte le souci des habitants dans le cadre de la création d'une jonction autoroutière dans le secteur du Canada à Vernier. Cette copie est transmise avec la demande d'organiser une consultation participative avec l'ensemble des riverains.

## Autres établissements scolaires

Collège du Renard: copie d'un courrier de l'Association des parents d'élèves du CO Renard au département de la sécurité, relayant son inquiétude quant à l'état de délabrement du bâtiment.

CO Renard: courrier de M. François Longchamp, Conseiller d'Etat en charge du département de l'urbanisme, informant la commune que la rénovation du



CO Renard ne pourra se faire que par une démolition-reconstruction, dont le crédit d'étude sera présenté en 2014.

#### Culture et bibliothèque

Ferme Jenny: courrier informant officiellement la Commune du désir de M<sup>me</sup> Jenny de lui céder, par voie de donation, les parcelles du 140, route d'Aire. Un projet de délibération sera déposé au prochain Conseil municipal.

#### Divers

Contrats de Quartier: dès le 1<sup>er</sup> juin prochain, le CA se répartit les présidences dans les différents contrats de quartier comme suit: Châtelaine et Vernier-Village: Pierre Ronget, Avanchets: Thierry Apothéloz et Aire-Le Lignon: Yvan Rochat

Contrats de Quartier: M. Apothéloz signe la convention d'utilisation du visuel «Lauréat 2013 du prix du développement durable» attribué aux Contrats de Quartier.

#### Eaux

Route de Vernier: annonce d'une subvention de CHF 208'691.30 à prélever sur le compte «taxes d'écoulement»

pour la numérisation du cadastre des égouts.

Route de Vernier: annonce d'une subvention de CHF 2'342'210.70 à prélever sur le compte «taxes d'écoulement» pour l'assainissement de la route de Vernier et du chemin de Champ-Claude.

#### Parcelles

Chemin du Croissant 20: demande d'exercice du droit de préemption lors de la vente de la parcelle 2735 sise au chemin du Croissant 20. Le CA renonce.

Avenue du Lignon 46: demande d'exercice du droit de préemption lors de la vente de la parcelle 2384 sise à l'avenue du Lignon 46. Le CA renonce.

#### Incendie – Secours

Cie 51: information de la nomination du lieutenant Pascal Brunnschweiler au grade de premier-lieutenant.

#### Ressources humaines

Service de la petite enfance: le CA donne son accord aux engagements suivants au sein du service de la petite enfance:

M<sup>me</sup> Fiorella Marzano, éducatrice à l'EVE

des Libellules, à 80% dès le 12 août 2013.

M<sup>me</sup> Krystel Monin, auxiliaire assistante socio-éducative à l'EVE du Lignon, à 80% dès le 12 août 2013.

Police municipale: le CA procède à l'engagement de deux agents de la police municipale à 100% dès le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Service des écoles et locations: le CA procède à l'engagement de M. Shpejtim Krasniqi comme concierge adjoint à l'école du Lignon à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013, en remplacement de M. Mathieu Pfyffer, nommé concierge titulaire à l'école d'Avanchet-Jura.

Service de la voirie: le CA procède à l'engagement de M. Giovanni Bitto et M. Marc Bieri, comme ouvriers de voirie, chefs de groupe, au sein du service de la voirie à 100% dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

#### Parcelles

Chemin De-Maisonneuve: demande d'exercice du droit de préemption pour l'acquisition de la parcelle 4991 sise au chemin De-Maisonneuve 12 M-N. Le CA renonce.

# PLR

## Les Libéraux - Radicaux Vernier

DE L'AMBITION  
POUR GENEVE !

### Entretien avec Isabel Rochat, une Conseillère d'Etat au service de la population



Le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) représente pour moi un enjeu de taille, au vu de la situation économique générale actuelle.

L'insertion par le travail et le retour à l'emploi, pour ceux qui n'en ont pas, constituent la pierre angulaire de la politique sociale de mon département.

Ainsi, c'est avec enthousiasme que j'apporte ma vision et que je développe mon action au sein du DSE.

#### Vos réalisations dans votre département ?

Dans le domaine de l'emploi, d'importantes réformes législatives ainsi qu'une profonde réorganisation de l'Office cantonal de l'emploi ont permis de combler le retard pris par le canton.

Concernant la solidarité, je soutiens toutes les personnes concernées: les aînés, les handicapés ou encore les familles précarisées n'arrivant pas à «boucler» leurs fins de mois. J'ai pris, entre autres, des mesures pour faciliter les avances financières pour les rentiers AVS/AI en attente de prestations complémentaires.

#### Quels sont vos projets pour la prochaine législature ?

Parmi les priorités qui me tiennent à cœur en matière d'emploi, je souhaite:

- Lutter contre le chômage structurel des jeunes.

Mon département développe des mesures destinées aux jeunes diplômés comme «jeunes@work» et la promotion de stages en entreprise pour permettre à ces jeunes de trouver un premier emploi. Quant aux jeunes non diplômés, je collabore activement avec le Département de l'instruction publique afin de leur apporter un accompagnement spécifique.

- Favoriser le retour à l'emploi des personnes de plus de 50 ans.

Je soutiens un dispositif d'allocations de retour en emploi avec une participation de l'Etat.

- Offrir des conditions de vie et de confort satisfaisantes pour les personnes âgées.

En 2040, à Genève, une personne sur cinq aura plus de 65 ans et plus de 40'000 auront dépassé 80 ans. Je me suis fixé comme objectif de leur permettre de rester le plus longtemps possible à domicile dans des conditions correctes. Je veux augmenter de manière substantielle les places de séjour en EMS d'ici à 2022. Pour les personnes qui sont obligées de séjourner en EMS, il est urgent d'entamer une réflexion sur la création d'une «assurance EMS». Je veux développer une gamme de mesures intermédiaires comme la création de maisons intergénérationnelles, le soutien aux «proches aidants», la création de «lits d'attente» pour soulager les familles.

Toutes ces mesures n'ont qu'une finalité: pouvoir fournir des prestations de qualité pour tous. Cela passe par une gestion rigoureuse de nos finances publiques et par la promotion d'une politique de croissance, seule capable d'assurer notre filet social. Je poursuivrai cette politique durant la prochaine législature.

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier  
Case postale 374  
1219 Châtelaine

courriel : plr-vernier@bluewin.ch

## RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 7 septembre 2013 de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

**Mardi 3 septembre à 20h30**

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: [www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)



Le MCG – CP 691 – 1214 Vernier est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition : [mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

LA SECTION MCG - VERNIER a un BLOG TDG  
<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

## OBJECTIF : 7000 signatures pour le 1er septembre!

Signez et faites signer l'initiative municipale de Vernier

Pour en finir avec les rues fermées à la circulation, perturbant le trafic!



Des habitants hors partis de Vernier

### Initiative municipale « Contre le blocage de la circulation route de Vernier à l'entrée du Village, pour la qualité de vie »

#### Les habitants de Vernier se mobilisent contre l'asphyxie de leur commune !

- Les habitants de Vernier en ont assez des heures perdues dans la circulation et des circuits de circulations absurdes.
- Les mesures de modification de circulation qui sont entrées en vigueur en décembre 2010 sur le secteur de Vernier village (suppression de la possibilité de sortir ou d'entrer à Vernier village par la route communale de Vernier) décidées par l'exécutif de la ville de Vernier et la Direction générale de la mobilité n'ont pas fait l'objet d'une concertation avec les habitants, riverains et utilisateurs de Vernier ;
- Elles provoquent d'importantes perturbations pour les habitants du secteur de Vernier village devant se déplacer en voiture ;
- Elles interviennent sans tenir compte de l'impact réel, notamment par les différents projets d'élargissement des zones industrielles ainsi que le projet d'un PLQ dans le quartier de l'Echarpine ;
- Plusieurs options, comme une signalétique "riverains autorisés", n'ont pas été mises à l'étude, ni envisagées ;

Les soussigné(e)s, électrices et électeurs dans la commune de Vernier, en vertu de l'art. 71 de la Constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012, de l'article 36 alinéa 1, lettre b, de la loi sur l'Administration des communes du 13 avril 1984 et des articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982,

demandent aux autorités municipales, dans un délai d'un an à partir de l'acceptation de l'initiative, la réouverture au trafic individuel motorisé dans les deux sens de la route de Vernier (tronçon communal), au carrefour à la hauteur de la route du Nant d'Avril, ceci en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout trafic de transit sur la rue du Village et la route de Vernier (tronçon communal).

ELECTRICIQUES ET ELECTEURS HABITANT LA VILLE DE VERNIER UNIQUEMENT (Les étrangères et les étrangers domicilié(e)s dans la commune, résidant en Suisse depuis au moins 8 ans, peuvent signer cette initiative).

Nom (en majuscule)	Prénom usuel	Date de naissance Complète JJ/MM/AA	Adresse complète Rue, numéro, numéro postal, localité	Canton d'origine ou nationalité	Signature

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100.--. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b et 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, art. 91).

Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidé à la majorité des électeurs suivants formant le comité d'initiative : Sébastien Ruffieux, chemin du Québec 21, 1214 Vernier, Thierry Cerutti, chemin des Vidollets 59, 1214 Vernier, Ana Roch, chemin des Vidollets 34, 1214 Vernier, Jean-Claude Huggel, chemin des Myosotis 16, 1214 Vernier, Jacques Rolfo, chemin des Myosotis 10, 1214 Vernier.

Merci de renvoyer les listes de signatures à une des adresses ci-dessus, au plus vite.

Le service des votations et élections certifie la validité de \_\_\_\_\_ signatures. Le contrôleur \_\_\_\_\_, Genève, le \_\_\_\_\_

La circulation est devenue catastrophique, à la suite des mesures d'aménagement insensées qui ont conduit à la fermeture de la route de Vernier, à l'entrée du village. Il faut changer cette politique qui cause du tort aux habitants de notre commune, aux commerçants, et asphyxie notre commune.

Pour ces raisons et pour en finir avec ces rues fermées à la circulation perturbant le trafic, il est indispensable que tous les habitants de la Ville de Vernier **signent et fassent signer cette initiative**.

**Nous vous souhaitons à tous un bel été et nous nous réjouissons de vous retrouver dès la rentrée!**

Le MCG est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition : [mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect !

LA SECTION MCG - VERNIER a un BLOG TDG <http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch/>



# LES VERTS

## Les candidat-e-s Verts de Vernier au Conseil d'Etat et au Grand Conseil

Notre Ville de Vernier sera bien représentée sur la liste des Verts. Les deux candidat-e-s au Conseil d'Etat, Michèle Künzler et Antonio Hodgers, habitent notre commune.

Au Grand Conseil, quatre candidat-e-s porteront les préoccupations de Vernier durant toute la campagne.

Logement, environnement, mobilité, sécurité, emploi  
Ça nous regarde tous!



Michèle Künzler  
Conseillère d'Etat – Vernier-Village



Antonio Hodgers  
Conseiller national – Vernier-Village

### Candidat-e-s des Verts au Grand Conseil, habitant à Vernier:

Lucia Dahlab  
Châtelaine

47 ans – Enseignante chargée du soutien pédagogique et maîtresse adjointe de direction, membre CIP

Miguel Limpo  
Le Lignon

32 ans – Député au Grand Conseil, chargé de communication (santé/prévention), Président des Verts de Vernier

Olivier Perroux  
Aire

41 ans – Historien-économiste, ancien constituant

Leyla Ahmari  
Le Lignon

36 ans – Spécialiste de la migration, conseillère municipale, ancienne Présidente du Conseil municipal



Page Les Verts de Vernier

Plus d'informations : [www.vernier.verts.org](http://www.vernier.verts.org)





## L'UDC avec et pour les habitants de Vernier

Au-delà des slogans, c'est dans l'action que l'on reconnaît la volonté d'un parti d'être à l'écoute et d'agir au service des habitants. A Vernier, c'est ainsi que l'UDC agit.

Morceaux choisis :

- **Pour le cadre de vie :** les habitants de Mouille-Galand souhaitaient retrouver la quiétude et avaient interpellé en 2011 les autorités municipales dans ce sens. L'UDC les a entendu, et a déposé en 2012 une motion appuyant la demande des habitants pour la fermeture du chemin au trafic de transit, soutenue par la quasi-totalité de l'hémicycle. Un an plus tard, les travaux démarrent, nous nous en réjouissons.
- **Notre lutte contre les nuisances** liées au trafic ne s'arrête pas là puisque nous nous mobilisons depuis un an face au projet de nouvelle jonction autoroutière. Notre motion, demandant à ce que commune et habitants soient pleinement associés et que l'on ne nous impose pas un ouvrage en surface et au rabais, a aussi été pleinement soutenue.
- **Pour les enfants :** la venue de la Maison de Quartier l'Alibi à Mouille-Galand et sa fréquentation par des tout petits, a certainement contribué à la volonté d'assurer une meilleure sécurité routière dans le quartier. L'UDC a soutenu ce déplacement car les conditions n'étaient pas idéales à Champ-Claude. Connaissant l'appétit de l'Etat à vouloir transformer cette zone en terrain industriel, l'occasion de ne pas le laisser faire devait être saisie. Une motion de l'UDC proposant le déplacement de la Maison de Quartier à Mouille-Galand a agi comme déclencheur. Elle a été soutenue par la quasi-totalité du Conseil municipal. L'ouverture des activités de l'Alibi à Mouille-Galand cet été déjà, ne peut que nous faire plaisir.
- **Pour plus de sécurité :** c'est aussi une motion de l'UDC qui a agi comme déclencheur pour que canton et commune s'engagent dans un concept de « police population ». Le canton a lancé son projet GE Veille et la commune s'est engagée dans un contrat de proximité avec la police cantonale. Une autre motion de l'UDC réclamant plus d'APM se voit concrétisée grâce au vote du Conseil municipal engageant deux APM supplémentaires.
- Nous pourrions citer bien d'autres exemples mettant en évidence l'engagement de notre parti pour la qualité de vie des habitants et notamment en matière d'aménagement, un aspect essentiel de la politique communale.

**Nous pratiquons une politique de proximité, celle qui nécessite une présence sur le terrain pour entendre et constater les besoins.**

**Nous pratiquons une politique pragmatique, celle qui consiste à obtenir le soutien de tous pour que ces besoins débouchent sur des réponses et des travaux bien réels sur le terrain. Boucler la boucle!**



A Vernier, nous sommes heureux de constater que le pragmatisme politique l'emporte la plupart du temps sur des querelles de « partis ». En politique, à Vernier, il est donc possible de travailler en pensant aux citoyens d'abord.

Alors que se profilent à l'horizon les élections du Grand Conseil, pour qu'au niveau cantonal les habitants de Vernier bénéficient des meilleurs relais, nous osons vous proposer, pour Vernier, de voter pour les candidats vernioliens d'abord, quel que soit leur parti, et donc pour des UDC aussi. Merci!

Pour plus d'information : [www.udc.ch](http://www.udc.ch) > sections communales >> Vernier



Le 6 octobre et le 10 novembre 2013,  
le choix est clair :

**Thierry Apothéloz au Conseil d'Etat**

avec Anne Emery-Torracinta, Roger Deneys et Sandrine Salerno



Faire basculer la majorité du Conseil d'Etat et du Grand Conseil à gauche, c'est le bon choix pour prendre en compte **les besoins de la population genevoise en matière d'emploi, de logement et de protection sociale.**

Nous pourrions ainsi proposer nos actions à succès à Vernier dans d'autres quartiers du canton et ainsi améliorer la qualité de vie pour toutes et tous sans privilèges, notamment :

- le développement de places de crèche,
- les contrats de quartiers,
- les correspondants de nuit,
- les chèques-famille à la rentrée.

**Soutenez nos candidats de Vernier au Grand Conseil en votant la liste n°2**

**Marko Bandler**

resp. service de la cohésion sociale

**Denis Chiaradonna**

juriste, Conseiller municipal

**Andrés Revuelta**

enseignant, Conseiller municipal

**Jean-Claude Jaquet**

assistant social, Conseiller municipal



**Avec les Socialistes,  
faites la différence!**

Thierry Apothéloz, Anne Emery-Torracinta,  
Roger Deneys et Sandrine Salerno  
au **Conseil d'Etat: liste n°1**  
Grand Conseil: liste n°2



A la montagne, à la mer ou à Vernier, les Socialistes de Vernier vous souhaitent un bel été et se réjouissent de vous retrouver cet automne avec nos candidates et candidats au Grand Conseil et au Conseil d'Etat!

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

[www.ps-vernier.ch](http://www.ps-vernier.ch) et

**Parti Socialiste de Vernier**



p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE – Email : [socialiste-vernier@bluewin.ch](mailto:socialiste-vernier@bluewin.ch)



## Sécurité : tripartite Vernier, Meyrin, gendarmerie de Blandonnet

Les polices municipales de Vernier et Meyrin, ainsi que la gendarmerie de Blandonnet, ont lancé le 1<sup>er</sup> mars 2013 une tripartite réunissant trois îlotiers dorénavant partenaires. Cette opération a pour but de rendre plus transversales les informations entre les communes tout en tissant un lien de proximité avec les collectivités.

Voilà déjà trois mois qu'« un bleu et deux gris » forment l'équipe de choc qu'est la tripartite Vernier, Meyrin, Blandonnet. Ce sont le brigadier chef Olivier Bays du poste de gendarmerie de Blandonnet, le caporal Jean-Daniel Lugeon de la police municipale de Vernier, et le caporal Henri Bloudeau de la police municipale de Meyrin qui font casquette commune. « Les îlotiers sont des partenaires, des référents ou des correspondants privilégiés des habitants et des commerçants, rappelle Jacques Chevalier, responsable de la police municipale de Vernier. Leur rôle est important dans le tissu social. Leur présence suffit à contrebalancer parfois le sentiment d'insécurité. » Car le métier d'îlotier est un peu à part. Si la formation initiale est bien policière, c'est dans la finalité qu'il

diffère. Ces agents un peu spéciaux se doivent d'avoir autant l'esprit ouvert que l'œil aiguisé. « Pour nouer du dialogue social, il leur faut beaucoup communiquer, échanger, parler et négocier, précise Jacques Chevalier. Dans le cadre d'un conflit entre voisins par exemple, leur appréciation extérieure ou leur recadrage permet d'abaisser les tensions et éviter que cela ne dégénère. On peut régler une multitude de problèmes en amont par l'écoute et la discussion. »

En près d'un trimestre, les îlotiers ont été au contact de la population en faisant connaissance avec la multitude d'interlocuteurs du triangle communal. Pas une mince affaire si l'on considère l'amplitude du territoire donné. Leur présence se veut tout autant préventive que dissuasive. « En mettant en place la tripartite, nous voulons répondre à des problématiques d'occupation de parcs et de lieux de rencontre, de gestion de groupe de jeunes, explique Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de la sécurité. Une autre mission des îlotiers est de lutter contre les tags, les déprédations et les incivilités routières. » Au-delà de ces objectifs concrets, la tripartite s'appuie sur le partage des informations réunies dans les mains courantes des trois parties. « Les recoupements se font régulièrement entre eux, rend attentif Jacques Chevalier. Ce croisement et décroisement des renseignements leur permet d'avoir une vue plus globale. Cette transversalité dans l'échange crée sans aucun doute la richesse de cette synergie. Ensemble, ils sont à même de fixer des buts opérationnels, comme des points de rencontre ou des interventions pour leurs collègues de la police municipale et cantonale. »

Comme le projet est pilote, la difficulté réside pour l'heure à fixer les règles d'où commence et où finit leur attribution : « Ils ne fournissent pas un travail classique d'enquêteur malgré qu'ils soient formés pour cela, conclut Jacques Chevalier. Ils doivent se borner à mettre en lumière les problématiques et être une passerelle efficace entre les forces de l'ordre et les habitants. »

Fabienne Waldburger / Commu' Comm

### VOTRE POLICE DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE ET À VOTRE SERVICE

Police municipale  
Av. Henri-Golay 26-26bis  
1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 06 55

[police-municipale@vernier.ch](mailto:police-municipale@vernier.ch)  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Été (mai à octobre) :  
du lundi au vendredi de 7h à 23h  
et le samedi de 13h à 23h

Hiver (novembre à avril) :  
du lundi au vendredi de 7h à 20h  
et le samedi de 11h à 19h

## L'Etat de Genève et la Ville de Vernier s'engagent pour la sécurité

Le mardi 2 juillet 2013, un nouveau contrat local de sécurité a été signé par les autorités du canton et de la Ville de Vernier, pour des actions coordonnées de proximité.



Pierre Ronget, Maire de Vernier, Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge de la sécurité, Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de la sécurité, et Rémy Giacomelli, sergent à l'état-major de la sécurité de Vernier.

Par la mise en œuvre de ce nouveau partenariat, les autorités cantonales et verniolanes souhaitent développer une prévention intégrée de toutes les formes de criminalité. Pour Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge de la sécurité, « la présence policière accrue sera ainsi associée à une approche plurielle de la résolution des problèmes avec une action sur les causes diverses des phénomènes d'insécurité. »

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif de la Ville de Vernier, relève quant à lui que : « le contrat local de sécurité confirme la capacité des autorités cantonales et verniolanes d'innover et de s'attaquer de

front aux problèmes des habitants dans le domaine de la sécurité : cellule tripartite d'îlotiers de Vernier, Meyrin et Blandonnet, correspondants de nuit, patrouilles à pied renforcées, lutte contre les tags. »

Afin de répondre aux défis, le nombre d'agents de police municipale a été augmenté ces dernières années de près de 100%, dont trois unités en 2013. Le magistrat communal se réjouit de voir des effectifs en suffisance dans le poste de Blandonnet. »

Les trois axes prioritaires, spécifiques à la Ville de Vernier, qui ont été mis en évidence dans ce contrat sont :

- La délinquance de rue, notamment en matière de consommation et de détention de stupéfiants ;
- La prévention des cambriolages et des incivilités, notamment des tags ;
- Les incivilités en matière de circulation routière.

En finalité, c'est l'augmentation de la sécurité des citoyens qui est recherchée par des actions coordonnées de proximité et, par là, le renforcement du sentiment de sécurité des citoyens.



# Rencontre avec Dominique Perrault, un architecte international à Vernier

L'aménagement du quartier de l'Etang à Châtelaine est un chantier regroupant de nombreux acteurs. Au sein de la commission d'étude formée d'autorités, d'investisseurs et de concepteurs, l'architecte français Dominique Perrault apporte sa précieuse expérience et installe la Maison du projet sur le site du futur quartier de l'Etang.

Situé entre la route de Meyrin et la tranchée ferroviaire, le futur quartier de l'Etang accueillera près de 1000 logements d'ici 2020 et générera la création de nombreux emplois. Moderne et répondant aux critères de développement durable, ce lieu de vie combinera notamment des habitats, des bureaux, des commerces, un hôtel, ainsi que

divers équipements publics. Pour que le résultat épouse au mieux le paysage, l'architecte Dominique Perrault, auteur de multiples constructions internationales, apporte sa touche personnelle.

**Des réalisations aux quatre coins du monde** | Dominique Perrault est un grand nom de l'architect-



© Rui Morais de Souza

La réalisation du bâtiment BI – administration centrale au cœur du Campus de l'EPFL – constitue la première étape de la transformation urbaine. Dominique Perrault poursuivra son travail avec la réhabilitation et l'extension des anciennes Halles de mécanique et la réalisation du Teaching Bridge.



© Alain Herzog / EPFL



Projet du futur quartier de l'Etang, square de quartier © DPA/ADAGP

ture. De la tour Fukoku d'Osaka à l'Université des femmes de Séoul, en passant par le nouveau Centre olympique de tennis madrilène ou, plus près de chez nous, la gare CFF de Muralto, ses œuvres habillent de nombreuses villes. A 60 ans, il a gravi les échelons de sa profession de manière remarquable en imposant petit à petit son style. Maintes fois récompensé, il enseigne, depuis cette année, à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), tout en s'activant à la réalisation de la nouvelle annexe du campus, le Teaching Bridge. Le projet du quartier de l'Etang n'est donc pas sa première expérience en Suisse. Cette belle histoire dure, en effet, depuis plus de vingt ans. Soucieux de s'imprégner des lieux et des ambiances, il a établi ses bureaux genevois au cœur même de sa future construction car, comme il l'image si bien : « M'installer à la rue du Rhône n'aurait eu aucun sens ! »

**L'urbanisme en question** | Outre les grands chantiers prestigieux, ce passionné aime s'attaquer à des défis de différents types : « L'Etang est un projet d'urbanisme parfait, situé dans une zone en pleine transformation, observe Dominique Perrault. Aujourd'hui, on ne peut plus penser les quartiers en tant que zonages. On revient au modèle de la ville historique où se mélangeaient les acteurs du service et du commerce, les habitats, les écoles, les centres administratifs, etc. C'est une façon d'envisager l'urbanisme comme quelque chose de plus complexe, diversifié et contemporain. » Ces nouveaux

paramètres, tout comme la volonté de répondre aux aspirations du moment, sont au centre des réflexions : « Nous cherchons à atteindre un rapport harmonieux entre le paysage et l'architecture, explique-t-il. Pour ce faire, le quartier doit s'ouvrir à la fois sur Les Avanchets, les jardins familiaux et les villas. De même, nous aimerions que les gens retrouvent le sentiment romantique de la ville, la technologie en plus. » Dans cette cité idéale, l'énergie sera utilisée de manière optimale et une grande place sera aussi réservée à la mobilité douce.

**Sculpter l'environnement** | Actuellement, la commission d'étude se trouve dans la phase de l'urbanisme, c'est-à-dire qu'elle définit les espaces verts, les rues, les places, les volumes des bâtiments, ainsi que leurs formes, comme le précise notre interlocuteur : « Il s'agit plus de sculpture de l'environnement que d'architecture. » En attendant 2020, les Verniolans seront prochainement invités dans la Maison du projet sur le site du futur quartier de l'Etang, afin de découvrir un film de présentation et une maquette. Dominique Perrault s'en réjouit déjà : « Ce sera l'occasion de dialoguer et d'échanger des idées avec la population ! »

Julie Bauer/  
Commu'Comm

[www.perraultarchitecte.com](http://www.perraultarchitecte.com)



## Bienvenue à Vernier !

**Soucieuse de bien accueillir ses nouveaux habitants, la Ville de Vernier organise des séances d'accueil pour souhaiter la bienvenue aux personnes nouvellement établies sur son territoire.**

Le 6 juin dernier, ce sont donc plus de 70 personnes qui ont répondu présentes et qui ont ainsi participé à ce moment d'échange qui leur a permis de mieux faire connaissance avec la Ville et ses autorités. Ce fut également l'occasion d'informer chacune et chacun sur les prestations fournies à la population et les nombreuses activités proposées

par la municipalité et les associations en matière de culture, sport et loisirs.

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine a ouvert les festivités, suivi de la partie officielle avec le mot de bienvenue des autorités et une présentation de la commune avec la diffusion du film sur Vernier. Quatorze associations et

plusieurs services communaux étaient présents pour présenter leurs activités et répondre aux questions de la population. Une petite agape, moment d'échange et de partage, a clôturé la soirée.

Une ambiance chaleureuse, appréciée de tous, comme en témoignent ces reflets photographiques.



© Serge Honthaas

### FÊTE DES VOISINS ET PAELLA AUX LIBELLES

Le 31 mai fut un jour festif aux Nouvelles Libellules puisque après l'inauguration du premier espace de vie, les habitants ont pu déguster une paella préparée par les concierges du quartier. Un repas convivial qui participe à l'état d'esprit du quartier le « vivre ensemble ». (Voir p. 23)



## Gordon-Bennett en fête

Le 25 mai dernier, la fête d'accueil des nouveaux habitants a fait la part belle aux ballons à gaz. Un clin d'œil historique faisant référence à la coupe aéronautique Gordon-Bennett, dont la 11<sup>e</sup> édition s'est déroulée précisément à l'endroit du nouveau quartier.

Suite à la cérémonie officielle et la découpe du ruban, la compagnie Zanco a paradé dans les rues et divers ateliers et contes ont été organisés jusqu'en fin de journée. Si le beau temps n'était pas au rendez-vous, la joie et la bonne humeur ont réchauffé le public en apesanteur devant le programme coloré de cette journée.



© Serge Honthaas



## Cours de français pour adultes

### Aire-Le-Lignon

Cours donnés par Camarada

Lieu : Maison de quartier d'Aire – Le Lignon – chemin Nicolas-Bogueret 12B - Lundi et jeudi de 8h45 à 11h15: débutants.

Lieu : La Carambole, place de l'Eglise 1 - lundi de 13h30 à 16h et vendredi de 8h45 à 11h15: intermédiaires.

Cours réservés uniquement aux femmes de la Ville de Vernier, une garde d'enfant est assurée. Inscriptions au préalable. Intégration en cours d'année possible.

Contact : Camarada, Martine Fedrizzi, tél. 079 364 35 45, [martine.fedrizzi@bluewin.ch](mailto:martine.fedrizzi@bluewin.ch) ou tél. 022 344 39 03 (le matin) [centre@camarada.ch](mailto:centre@camarada.ch)

### Châtelaine Balexert

Cours donnés par l'Université ouvrière de Genève (UOG)

Lieu : Centre de quartier de Balexert, avenue de Crozet 31 – de 18h30 à 20h30, lundi: débutants, mardi: intermédiaires.

Cours mixte, s'adressant à toutes personnes non francophones de la Ville de Vernier, pas de garde d'enfants prévue. Inscriptions sur la base d'un test de connaissances linguistiques. Intégration en cours d'année possible jusque fin décembre.

Contact : service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 – Beatriz Blanco ou Corine Cadamagnani, [cohesion-sociale@vernier.ch](mailto:cohesion-sociale@vernier.ch)



### Les Avanchets

Lieu : Maison de Quartier des Avanchets, rue du Grand-Bay 13, de 14h à 16h, vendredi: débutants, mardis: avancés.

Ouvert à toutes les femmes habitant Genève, pas de garde d'enfants, sans inscription.

Contact : Maison de Quartier des Avanchets, tél. 022 796 24 80, Denise Joly ou Elisabeth Innocente, [mq.avanchets@fase.ch](mailto:mq.avanchets@fase.ch)

### Les Libellules

Cours donnés par l'Université Populaire Albanaise (UPA)

Lieu : Maison de Quartier des Libellules, chemin du Château-Bloch 1, de 9h à 11h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis débutants et intermédiaires.

Cours réservés uniquement aux femmes de la Ville de Vernier, une garde d'enfant est assurée. Inscriptions au préalable. Intégration en cours d'année possible en s'adressant à la Maison de Quartier.

Contact : Maison de Quartier des Libellules, tél. 022 796 12 64, [mq.libellules@fase.ch](mailto:mq.libellules@fase.ch)

## RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu :

**Encombrants :** mardi 6 et 20 août  
**Métalliques :** jeudi 8 août

**Déchets valorisés**, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier, tél. 022 306 07 00.

## Les Libellules marquent leur envol

Si malheureusement la pluie était au rendez-vous ce vendredi 31 mai, le soleil, lui, brillait dans les cœurs à l'occasion de l'inauguration du premier espace de vie aux Nouvelles Libellules. Le premier d'une série de dix, destinés à améliorer le « vivre ensemble » des habitants du quartier.

CHRONIQUE DES LIBELLES



**Une inauguration très courue !** Il y a du beau monde pour l'ouverture du nouveau lieu de vie des Libellules. Le public se presse pour écouter les discours. Il y a là les autorités communales et cantonales, les architectes, le personnel du service de la cohésion sociale de Vernier ainsi qu'un petit groupe d'habitants, très fiers de participer à l'événement. Le studio, reconverti en pièce à vivre,

a fière allure avec sa baie vitrée et sa cuisine toute rouge. Né du constat qu'il manquait des équipements publics dans le quartier, ce nouvel espace, financé par la Fondation Hans Wilsdorf et géré par la Ville de Vernier, permettra aux habitants de partager des moments de vie ensemble.

**De belles envolées !** Ernest Greiner, vice-président de la Fondation Emile-Dupont, propriétaire des immeubles, prend la parole. Il se réjouit de la présence du Conseiller d'Etat Charles Beer, avec qui il a siégé, voici plusieurs années, au Conseil municipal de la Ville de Vernier.

Puis le président, René Schneckenburger, rappelle que « Les Libellules reste un quartier méconnu où les gens sont dynamiques avec un réseau associatif fort ». Charles Beer souligne, quant à lui, que « c'est en améliorant la qualité de vie que l'on réduit les inégalités sociales ». Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale à Vernier, conclut : « Ce local est né pour permettre la rencontre. Il revient aux habitants de déterminer s'ils veulent en faire une ludothèque, un lieu pour les seniors ou encore un cybercafé. » L'événement se poursuit dans la joie et les agapes autour d'un verre et d'un buffet gourmand.



Premier espace de vie aux Nouvelles Libellules.



Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale à Vernier, Charles Beer, Conseiller d'Etat, Ernest Greiner, vice-président de la Fondation Emile-Dupont, Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, et René Schneckenburger, Président de la Fondation Emile-Dupont.

Judith Monfrini/  
Commu' Comm



## Information chantier : chemins de Poussy et de l'Echarpine

Dès septembre 2013, la société Gaznat SA va procéder à des travaux d'entretien sur le gazoduc haute pression Vengeron-Vernier (pose de dalles de protection), dans le secteur du chemin de Poussy et du Chemin de l'Echarpine. Ces travaux provoqueront des fermetures provisoires de chaussées avec la mise en place de déviations. Les accès piétons seront garantis tout au long du chantier.

Pendant la phase des travaux, il est donc demandé aux usagers et aux riverains de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation de chantier mise en place.

Un tout-ménage accompagné d'un planning d'intervention sera envoyé aux riverains quelque temps avant le début du chantier. La durée des travaux est estimée à neuf semaines.

Nous nous excusons d'avance des gênes occasionnées par ces travaux et nous remercions les habitants du chemin de Poussy et du chemin de l'Echarpine de leur compréhension.



### RENSEIGNEMENTS

Gaznat SA, 1860 Aigle  
Tél. 058 274 04 26

### ANNONCE GRATUITE

#### A donner

- Canapé-lit triangulaire en mousse, housse usée. Tél. 079 425 23 47

### HORAIRES D'ÉTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

#### Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2013:

Avanchet: lundi de 15h à 18h30  
Châtelaine: jeudi de 16h à 20h  
Vernier: mardi de 16h à 20h

### FORMATION À LA RÉOLUTION DES CONFLITS

La méthode de communication pacifique et non violente est utile pour la résolution des conflits interpersonnels et dans un groupe afin de désamorcer les tensions entre les sujets et de restaurer les liens dans le groupe. Il sera plus facile de trouver une solution à l'objet du conflit.

Une formation gratuite est prévue les 7 septembre et 5 octobre de 14h à 18h à la Maison de Quartier d'Aire Le Lignon, ch. Nicolas-Bogueret 12b.

Informations et inscriptions auprès du formateur:  
Michel Monod, membre des médiateurs de la Ville de Vernier,  
[mmonod@genevalink.ch](mailto:mmonod@genevalink.ch), tél. 022 796 86 60.

## Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août: la Suisse à l'honneur

La Ville de Vernier invite la population à célébrer la fête nationale et venir découvrir de nombreuses animations récréatives et culinaires.

Rendez-vous dès 18h30 sur la place du Lignon avec au programme:

**18h30** Fanfare Municipale de Vernier et l'orchestre folklorique «La tête dans l'abreuvoir» **19h00** Lancer de drapeaux accompagné par deux cors des Alpes **19h30** Cœur des Yodleuses de Genève **20h15** Cérémonie officielle **20h45** Sonneurs de cloches **21h30** Cortège aux lampions **21h30** Barbara Klossner **22h00** Feu d'artifice, feu de joie **22h30** Bal avec l'orchestre «Trio Imagine».

Distribution gratuite de la soupe et vente du bol souvenir réalisé par Nadège Tagmann, céramiste régionale. **Le bol est gratuit pour les personnes en âge AVS. Inscription obligatoire auprès du service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.**

N'oubliez pas de décorer vos fenêtres et balcons!

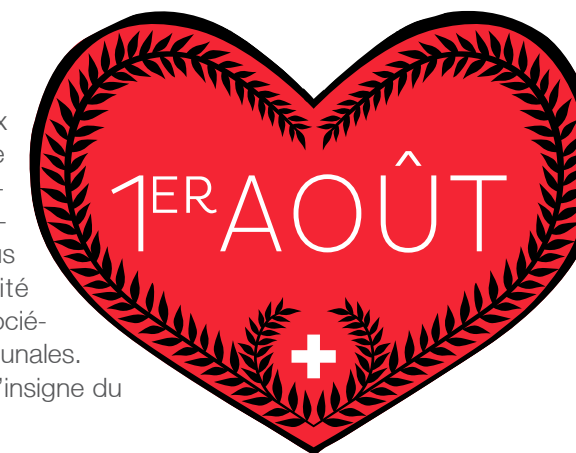
Pour des raisons de sécurité, l'usage d'engins pyrotechniques est formellement interdit en dehors de la zone prévue à cet effet et durant la cérémonie officielle. Aucun engin pyrotechnique ne sera vendu sur le lieu de la fête. Nous vous recommandons la plus grande prudence lors de leur emploi et déclinons toute responsabilité en cas d'accidents causés par leur utilisation.

Nombreux stands de restauration et buvette tenus en majorité par les sociétés communales. Vente de l'insigne du 1<sup>er</sup> Août.

### LIEU

Place du Lignon, bus: 7, 23 et 27, arrêt «Cité Lignon»

**INFO** Service de la culture, tél. 022 306 07 80  
[culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch) – [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

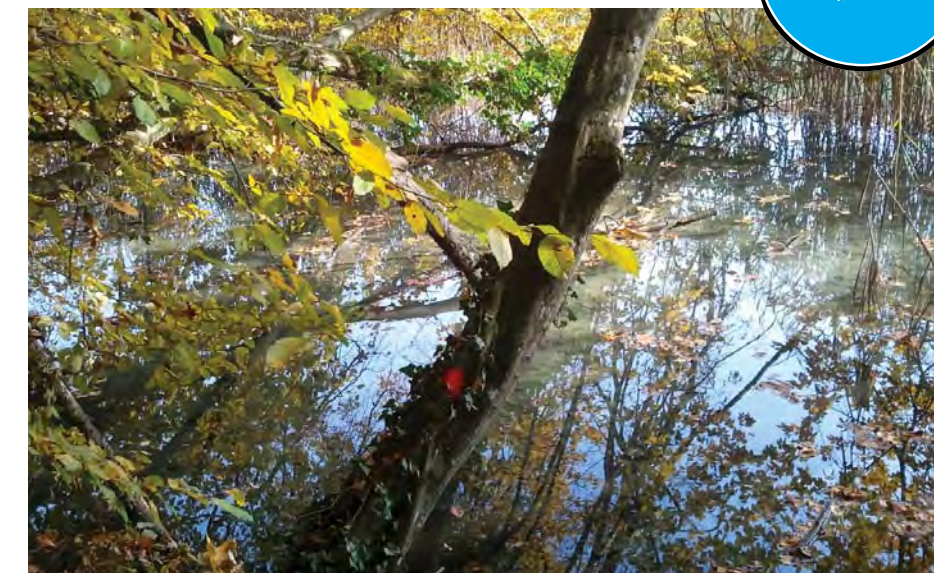


### CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE: À VOS CAMÉRAS!

Donnez à voir la beauté et la singularité de la commune de Vernier, que vous vous trouviez à Vernier, au Lignon, aux Libellules, à Balexert, à Cointrin, à Châtelaine ou aux Avanchets. Participez au concours du Contrat de Quartier d'Aire – Le Lignon.

Envoyez-nous vos images sur le site du Contrat de Quartier Aire-Le Lignon, [www.cq-aire-lignon.ch](http://www.cq-aire-lignon.ch) avant le 15 septembre 2013.

Les 30 meilleures images seront exposées au mois de novembre dans le cadre prestigieux de la Maison Chauvet-Lullin et feront l'objet d'une diffusion sous forme de carte postale. Les lauréats bénéficieront d'un tirage et d'un montage de haute qualité de leurs œuvres.





## Vernier accueille deux spectacles de la 37<sup>e</sup> édition du Festival de La Bâtie

La Bâtie-Festival de Genève, c'est un rendez-vous fixé avec les adeptes de découvertes culturelles et de curiosités artistiques en tous genres. Seize jours à vivre au pas de course pour ne rien manquer des dernières créations et des spectacles marquants de la scène contemporaine d'artistes venus d'ici et d'ailleurs. C'est une cinquantaine de projets en théâtre, danse, musique dans un grand nombre de lieux différents de Genève et ses communes avoisinantes. Une 37<sup>e</sup> édition qui se déroulera du 30 août au 14 septembre 2013 avec en invitée, la chorégraphe et danseuse Anne Teresa De Keersmaeker. Sans oublier le Lieu central du Festival, pour des fins de soirée au top!

Billets en vente sur [www.batie.ch](http://www.batie.ch) et au guichet du Lieu central du Festival dès le 21 août (fermé dimanche 25 août): Maison communale de Plainpalais rue de Carouge 52, 1205 Genève, tél. 022 738 19 19.

**LA BÂTIE**  
FESTIVAL DE GENÈVE  
[WWW.BATIE.CH](http://WWW.BATIE.CH)

Ubus Théâtre (CA)  
**Caminando & Avlando**

Théâtre, dès 9 ans  
Première suisse / Création 2012  
Durée: 60 min

**Mercredi 4 septembre à 15h et 17h**  
Ecole des Ranches



Pendant La Bâtie 2011, un authentique *school bus* canadien sillonnait les communes genevoises, conduit par l'Ubus Théâtre. Petits et grands avaient été conquis par ce théâtre de marionnettes miniatures plein d'astuces et poétique. Qu'on se réjouisse: l'équipée nous revient avec sa nouvelle création, *Caminando & Avlando*. Toujours à bord du bus – transformé pour l'occasion en avion! – steward et hôtesse nous accueillent pour un voyage qui témoigne des grands événements du XX<sup>e</sup> siècle. On y découvrira l'Histoire avec un grand H à travers celle de Jeanne Nadjari surnommée la Nona, que l'amour sauva de la guerre, qui bourlingua de Grèce en Egypte avant de s'installer au Brésil. Une vie d'exils au parfum de pastèque

### INFO

**Mercredi 4 septembre à 15h et 17h**

Ecole des Ranches  
Rue du Village 6, 1214 Vernier  
Bus : 6, 19, 28, arrêt « Vernier-Ecole »

[www.ubustheatre.com](http://www.ubustheatre.com)

contée avec des figurines de papier, des objets de pacotille et des images vidéo. Authentique.

Distribution et crédits

**Texte** Agnès Zacharie / **Mise en scène** Martin Genest, en collaboration avec Pierre Porcheron / **Interprétation et manipulation** Agnès Zacharie, Eric Leblanc, Henri Chalem / **Conception des marionnettes** Pierre Robitaille, assisté d'Annabelle Roy et Morgane Barbry / **Conception des décors** Hugues Bernatchez / **Conception de la musique** Pascal Robitaille, Alexandre Zacharie / **Eclairage et vidéo** Henri Chalem / **Effets spéciaux** François Zacharie.

**Production** Compagnie Ubus Théâtre, La Comète – Scène nationale de Chalons-en-Champagne (production déléguée) / **Coproduction** Scène nationale de l'Oise en préfiguration – Espace Jean Legendre, Théâtre de Compiègne.

En collaboration avec les Communes de Vernier, Lancy, Bernex, Chêne-Bourg et Veyrier.

L'Ubus Théâtre se rendra également jeudi 5 septembre à 15h et 17h à la Maison de Quartier du Plateau (Lancy) / vendredi 6 septembre à l'école Robert-Hainard (Bernex) / samedi 7 septembre à la place Favre (Chêne-Bourg) / dimanche 8 septembre à 11h et 15h au Centre sportif du Grand-Donzel (Veyrier).

Manon Hotte, Cindy Van Acker & Gilles Jobin  
**Compagnie Virevolte (CH)**

**Transmission: LINIAAL / PROTOKIDS**

**Copro Bâtie, Ville de Vernier / Première / Création 2013**

**Samedi 7 septembre à 18h**

**Lundi 9 septembre à 19h**

Salle des Fêtes du Lignon

Vingt ans que Virevolte crée. Vingt ans que Manon Hotte, la fondatrice de la compagnie, prend sous son aile de jeunes danseurs. Pour marquer ces deux décennies, elle a demandé à deux chorégraphes installés à Genève et reconnus internationalement de transmettre à ses talentueuses pousses leur méthode personnelle de composition.

Pour Transmission, elle fait appel aux étonnants Cindy Van Acker et Gilles Jobin, qui signent respectivement *LINIAAL*



et *PROTOKIDS*. Quand l'une travaille avec les partitions, le second collecte une banque d'images à mettre en mouvement. Que ce soit dans l'une ou l'autre pièce, on retrouve l'univers qui fait la singularité et l'originalité de chaque chorégraphe invité. S'ajoutent la fougue et la vivacité des adolescents. Et quand jeunesse s'en mêle... A coup sûr décoiffant et vivifiant!

Distribution et crédits

**Direction artistique** Manon Hotte / **Assistante, répétitrice** Marion Baeriswyl / **Interprétation** Jeanne Assal, Amaryllis Bosson, Emilie Cupelin, Bérénice Fischer, Louise Grounauer, Emma Harder Lee, Timéa Lador, Alma Oberson, Valérie Rossier, Sarah Shih / **Direction technique** Marie Predour.

LINIAAL

**Chorégraphie** Cindy Van Acker / **Assistante** Stéphanie Bayle / **Musique** Franz Treichler / **Lumières** Mario Torchio / **Costumes** Cindy Van Acker, Stéphanie Bayle.

PROTOKIDS

**Chorégraphie** Gilles Jobin / **Assistante** Susana Panadès Diaz / **Musique** DJ Jobless (sélection) / **Lumières** Marie Predour / **Costumes** Gilles Jobin.

**Production** Compagnie Virevolte

**Coproduction** Ville de Vernier, La Bâtie-Festival de Genève.

**Soutiens** République et canton de Genève, Ville de Genève, Loterie Romande, soutien à la médiation – Ville de Genève, Fondation Ernst Göhner.

### INFO

**Samedi 7 septembre à 18h**

**Lundi 9 septembre à 19h**

Salle des Fêtes du Lignon  
Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon  
Bus: lignes 7, 9, 23, 51, arrêt « Cité Lignon »

[www.ateliermanonhotte.ch](http://www.ateliermanonhotte.ch)

[www.ciegreffe.org](http://www.ciegreffe.org)

[www.gillesjobin.com](http://www.gillesjobin.com)



# Journées européennes du patrimoine 2013 : feu et lumière

L'objectif des Journées européennes du patrimoine (JEP) est d'éveiller l'intérêt d'un large public pour les biens culturels et leur conservation. Cet événement, qui se tient en Suisse chaque année le second week-end de septembre, donne l'opportunité au public de prendre part à des visites guidées de monuments, d'ateliers ou de chantiers, à des excursions et à bien d'autres animations d'environ 300 endroits dans toute la Suisse.

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion de découvrir des aspects cachés du patrimoine, d'accéder à des édifices et des sites généralement fermés au public ainsi que de visiter des monuments historiques récemment restaurés. Les guides qui conduisent les visiteurs sont des professionnels du patrimoine – archéologues, architectes, historiens ou restaurateurs d'art – qui présentent directement leur travail.

La 20<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine se tiendra les 7 et 8 septembre 2013 et sera consacrée au thème feu et lumière. Autour des arts du feu, les visiteurs pourront ainsi découvrir le travail du métal, du verre et de la terre, ainsi que ses multiples déclinaisons dans le domaine du bâti : structures de charpentes ou de façades, ferronneries, cloches, céramiques, tuiles, sols, émaux, vitraux et autre verrières.



© Claudio Merlino

## A Vernier

### Une cité de verre et d'aluminium : Le Lignon Samedi 7 septembre à 11h, 16h et 19h

Le Lignon, rendez-vous sur l'esplanade entre les deux tours  
Bus : 7 et 8, arrêt terminus « Tours du Lignon »

**Visites |** Sous la conduite de Franz Graf et Giulia Marino, architectes, Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne, EPFL-ENAC-TSAM

**Informations |** 30 personnes maximum par visite – distribution de tickets dès 10h30 pour la visite du matin et dès 15h30 pour les visites de l'après-midi.

Réalisée entre 1963 et 1971, l'opération cité du Lignon fait partie des mesures du canton de Genève, face à la crise du logement qui caractérise la période de croissance démographique exponentielle des années 1960. Le projet, confié à l'important bureau genevois dirigé par l'architecte Georges Addor, est ambitieux : il prévoit la réalisation d'une cité d'habitation – ou « cité-satellite » – pour 10 000 habitants. En plus des 2'700 appartements, il comprend également de nombreux équipements collectifs : écoles, salle de réunion, églises, centre commercial.

Son caractère pionnier, l'originalité du principe d'implantation, l'innovation des choix constructifs et techniques ainsi que son indéniable valeur sociale participent à sa reconnaissance – bien au-delà des frontières nationales – comme un objet exceptionnel, superlatif sur le plan quantitatif et qualitatif. Expérience heureuse dans le panorama controversé des grands ensembles européens, la cité du Lignon est aujourd'hui protégée par un plan de site, une mesure bien adaptée à la dimension urbaine du projet qui atteste de sa valeur patrimoniale.

Face aux nouveaux impératifs énergétiques, un projet pilote de « sauvegarde et amélioration thermique » des 125 000 m<sup>2</sup> d'enveloppe *curtain-wall* du Lignon a été élaboré, entre 2008 et 2011, par le laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (TSAM-EPFL). Récemment, cette recherche a reçu le prix de la Commission européenne – Europa Nostra, qui récompense des initiatives exceptionnelles en faveur du patrimoine culturel.

### La collection Motosacoche

#### Dimanche 8 septembre à 10h, 13h et 15h

Avenue Louis-Pictet 8, local d'exposition au fond de la cour, suivre la signalisation

Bus : 6, 19, 28, arrêt « Vernier-Ecole »

**Visites |** Sous la conduite de Bénédicte Frommel, historien à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire, OPS-DU, Eric Bezon, collectionneur, et Jürg Cahenzli, ancien directeur de Motosacoche SA.

Avec Condor, à Courfaivre, Motosacoche incarne l'âge d'or de la motocyclette suisse. L'entreprise a pour origine un moteur auxiliaire conçu en 1899 par les frères Henri et Armand Dufaux. Telle une « sacoche », le petit monocylindre se fixe au cadre d'une bicyclette standard. Selon les deux inventeurs, cinq minutes suffisent pour l'installer... Des victoires en compétition favorisent l'envol de la marque, qui lance en 1907 sa première véritable motocyclette, la 2C1, équipée d'une mécanique de pointe, un bicylindre en V à soupapes commandées. Suivra une large gamme de modèles

pour la route ou la compétition, ainsi que des versions avec side-car. Le modèle Jubilé sort en 1931, quelques années avant que Motosacoche, touchée de plein fouet par la crise économique, n'abandonne la fabrication de véhicules à deux roues. Le constructeur de la route des Acacias jette dès lors toutes ses forces dans les moteurs industriels, commercialisés sous la marque MAG (Motosacoche Acacias Genève). Ceux-ci équipent notamment les fameuses motofaucheuses de montagne des marques Aebi, Bucher et Rapide. La concurrence grandissante des constructeurs japonais provoque l'arrêt de l'activité en 1991. Tous types confondus, l'entreprise a produit près d'un million de moteurs.

Eric Bezon présente sa collection qui comprend 25 Motosacoche restaurées ainsi que divers moteurs MAG pour tracteurs, motofaucheuses et groupes électrogènes. La visite sera suivie de la mise en route de trois modèles d'exception, la A1 de 1904 (214 cm<sup>3</sup>), la 2C9 prototype de 1918 (1000 cm<sup>3</sup>) et la Jubilé Sport de 1931 avec side-car (500 cm<sup>3</sup>).

## INFO

Informations détaillées et programme national sur [vnezvisiter.ch](http://vnezvisiter.ch) et [patrimoineromand.ch](http://patrimoineromand.ch)

Des programmes seront disponibles à la Mairie de Vernier dès mi-août, rue du Village 9, tél. 022 306 06 06, [mairie@vernier.ch](mailto:mairie@vernier.ch)





## Métierpoly: A la découverte des métiers qui font Châtelaine

Les 8P des écoles de Châtelaine et Balexert ont vécu une journée pas comme les autres le 14 juin dernier. Par petits groupes, ils sont partis à la découverte des entreprises du quartier. Une démarche qui a suscité de l'enthousiasme et même des vocations.

Fort de son succès de l'an passé, Métierpoly a connu une nouvelle édition. Ce rallye permettant à 60 élèves en dernière année de primaire de rencontrer des professionnels de diverses branches a, une fois de plus, atteint son objectif: en une matinée, des groupes constitués de cinq écoliers et d'un adulte ont visité trois entreprises. L'occasion d'échanger avec des passionnés de leur métier et de se rendre compte de la richesse entrepreneuriale présente à Châtelaine. De l'ambulancier au relieur, en passant par le mécanicien, le physiothérapeute, la boulangère ou le spécialiste en développement durable, il y en avait pour tous les goûts!

**Fascinantes ambulances** | Ce matin, dans le préau de l'école de Châtelaine, c'est l'effervescence. En cette fin d'année, les esprits sont déjà en vacances et la journée s'annonce passionnante. Les groupes se forment selon les choix exprimés et chaque élève reçoit un sac rouge aux couleurs de Métierpoly afin d'y mettre les renseignements et trésors amassés durant leur périple. Avec Kelly, Arbnora,

Loana, Fatma, Alyssia et l'animateur parascolaire Noam, nous nous dirigeons vers la base de SK Ambulances SA. Devant les véhicules jaunes, la petite troupe ne tient plus en place et les premières questions fusent. Kelly demande à l'ambulancier Cyril Abel: «Y'a-t-il une barre dans la caserne, comme chez les pompiers?» Celui-ci commence alors un tour du propriétaire en détaillant le matériel présent dans les camionnettes. Les filles, enthousiastes, aimeraient bien voir les défibrillateurs et restent bouche bée lorsqu'elles apprennent qu'elles sont assises dans une voiture d'une valeur allant de CHF 100 000.- à CHF 200 000.-. Après cet intermède pragmatique, la conversation prend un tournant plus émotionnel. Loana souhaite savoir si Cyril a déjà vu des morts et si cela le rend triste. Ce dernier lui répond que ce n'est pas toujours facile, mais qu'il aime son métier et qu'il essaie de rire avec les patients, même quand la situation est tragique.

Une fois le véhicule visité, c'est au tour de la caserne d'être inspectée. La curiosité est à son comble au moment de découvrir les chambres de garde. On s'interroge: «Dans l'urgence, arrive-t-il à l'équipe de nuit de partir en intervention en pyjama?» Enfin, pour conclure comme il se doit cette rencontre, Cyril laisse le petit groupe s'amuser au volant d'une ambulance. Rusées, les filles repèrent très vite la télécommande qui permet de moduler la sirène, les phares et même de transmettre un message par haut-parleur. Avant de partir, l'ambulancier s'enquiert: «Avez-vous une dernière question?» En cœur, les cinq demoiselles répondent: «On peut se remettre au volant?» Tout sourire, les écolières repartent avec des gants et des masques. Arbnora, convaincue par l'expérience, déclare sûre d'elle: «Ce sera mon futur métier, adjudgé, vendu!»

Cyril Abel explique son métier d'ambulancier à Loana, Fatma et Arbnora.



Akshana, Ephrem, Andriw, Gusti, David, Paolo Frattolillo, chef d'entreprise PF Reliure, et Nicole.

**Le mystère du relieur** | Quelques mètres plus loin, dans la zone industrielle des Charmilles, nous rejoignons Andriw, Ephrem, Gusti, David, Nicole et Akshana, accompagnés de l'éducatrice Arta. Sur le point d'entrer dans l'atelier de PF Reliure, c'est le mystère le plus total. Les élèves s'interrogent: «On va nous raconter des histoires?» D'abord très sceptiques, les préadolescents sont vite captivés à la vue des énormes machines présentes dans le hangar. Aux côtés du patron, Paolo Frattolillo, ils assistent à la découpe de planches, au pliage de fascicules, à l'assemblage des pages et, enfin, découvrent ébahis la machine à emballer. Alors que les garçons se demandent comment les palettes ont atterri sur les étagères, les filles, elles, s'intéressent au nombre de

pages que la machine peut traiter. Pour mieux comprendre le métier, les enfants sont aussi invités à mettre la main à la pâte: chacun relie sa propre brochure. Un moyen de montrer que les machines ne font pas tout et que le savoir-faire manuel des artisans reste primordial. Un calendrier et une brochure bien calés dans leur sac et, surtout, une idée plus précise de ce qu'est un relieur, le groupe repart en direction d'une troisième rencontre, avant de partager leurs aventures avec leurs camarades à l'heure de la pause de midi.

Julie Bauer/Commu' Comm



Ecole de Balexert  
Classe de Christine Reymond: Loana, Nicole, Fatma, Alyssia  
Classe de Laurent Clément: Arbnora, Gusti  
Classe de Céline Alvarez: David

Ecole de Châtelaine  
Classe de Catherine Gilles: Kelly, Ephrem, Akshana, Andriw



## Les drôles d'animaux de l'école d'Avanchet-Jura

Annemarie Weber, enseignante d'arts visuels à l'école d'Avanchet-Jura, a commencé un projet avec des élèves de 3P-4P en mai 2012 dans l'atelier de l'école.

Chaque élève devait suivre les consignes suivantes: découper une forme, la peindre de la couleur de son choix, puis ajouter autour de la forme un tracé au moyen d'un pinceau et d'encre de Chine, révélant ainsi un animal. Le thème de l'animal était ignoré de l'élève au moment de la réalisation de la forme.

Le corps enseignant souhaitait décorer l'un des murs du préau et ces animaux, une fois terminés, représentaient une belle manière de concrétiser cette idée. Grâce au soutien financier de la Ville de Vernier et du fonds d'école, la réalisation a pu commencer au mois de mai dernier.

Tous les animaux imaginés par les élèves ont ainsi trouvé une place sur le mur près de l'entrée élémentaire.

Les enfants, aidés d'Annemarie Weber et de l'éducatrice Claire Schneider, ont peint leur forme à l'aide d'un pochoir.



Considérant la difficulté que représentait pour les élèves la transcription sur le mur des dessins noirs, il a été demandé à un artiste genevois, Julien Scalabrino (créateur d'« ARTMUR », [www.artmur.ch](http://www.artmur.ch)), de reproduire le tracé de chaque élève, ce qu'il a fait avec beaucoup de fidélité et de talent.

Lors de l'inauguration au mois de juin, le maire de Vernier, Monsieur Pierre Ronget, a félicité les élèves de 3P-4P pour le travail accompli et les a remerciés

d'avoir contribué à l'embellissement de la cité des Avanchets. Il les a également rendus attentifs au fait qu'ils ne verraient plus une œuvre d'art du même œil, eux qui savent à présent l'investissement que cela représente.

Le comité qui s'est occupé de ce projet tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la création « des drôles d'animaux de Jura ».

Alexandra Boehi  
Enseignante, école d'Avanchet-Jura



## Papillons, abeilles et coccinelles redonnent vie au béton!

Le Contrat de Quartier des Avanchets, avec la collaboration de la Maison de Quartier des Avanchets, a réalisé le mercredi 29 mai un projet, déposé il y a quelques années par une habitante des Avanchets. Cette dernière n'aimait pas voir depuis son balcon une bonne dizaine de blocs en béton là où, auparavant, s'élevaient des arbustes.

L'idée lui est donc venue de proposer de peindre ces blocs disgracieux aux couleurs des Avanchets ou alors de les faire décorer par des enfants. C'est cette dernière variante qui a été choisie.



Le groupe de projets du Contrat de Quartier a transmis le projet au Comité de Pilotage du Contrat de Quartier qui l'a validé. Il ne restait donc qu'à fixer la date et donner vie au projet. Mais la météo se chargea de retarder son exécution jusqu'à ce mercredi 29 mai 2013, où bravant la pluie, des enfants de la Maison de Quartier se sont installés pinceaux en main, à l'abri, sous des tentes dressées par l'équipe d'animation.

Une fois les blocs recouverts d'une peinture de fond, et en attendant qu'elle sèche, les enfants ont laissé libre cours à leur imagination et ont, dans un premier temps, dessiné leur projet artistique sur des feuilles de papier. Ils les ont ensuite reproduits en peinture sur les blocs. Par chance, la peinture a séché rapidement grâce à un rayon de soleil bienvenu. Pour reprendre des forces pour la seconde étape de peinture, les enfants ont partagé un goûter bien mérité dans les locaux de la Maison de Quartier.

Le thème était les fleurs et les insectes. Papillons, abeilles, coccinelles et même un très grand cafard sont passés de dessin sur papier à peinture sur blocs. La fantaisie domine dans la réalisation des fleurs et surtout des insectes. Les enfants ont toujours une explication à donner aux adultes afin qu'ils comprennent le message artistique qu'ils veulent faire passer à travers leur peinture. Les adultes doivent se rendre à l'évidence et admettre qu'il leur manque une touche d'imagination!

Un grand merci aux autorités verniolanes, aux membres du Groupe de Projets du Contrat de Quartier des Avanchets, à la Maison de Quartier des Avanchets, à ses moniteurs et animateurs et aux employés de la voirie qui ont nettoyé les blocs

pour que les enfants puissent les peindre. Merci également à la communauté de propriétaires des Avanchets et à la régie Cogérim qui a offert la peinture. Enfin, un grand merci aux petits artistes en herbe qui, avec beaucoup de sérieux et de plaisir, ont donné libre cours à leur imagination et ont redonné vie aux blocs de béton.

Les organisateurs





## 32<sup>e</sup> prix de caisse à savon

Le mercredi 5 juin avait lieu le 32<sup>e</sup> prix de caisse à savon au terrain d'aventures Lancy-Voirets. Ce concours réunit plusieurs Maisons de Quartier de Genève qui sont toutes venues participer avec leurs caisses à savon, décorées par les enfants et les équipes d'animation. Les enfants ont descendu à trois reprises une pente protégée par des bottes de paille et comprenant quelques obstacles à éviter. La Maison de Quartier des Avanchets a participé à cette course et s'est rendue au terrain d'aventures avec deux pilotes et une caisse à savon, la «doudou mobile», magnifiquement décorée. Avec un peu plus de 400 peluches accrochées au véhicule, nos pilotes ont dévalé la piste et évité les chicanes avec brio. Au terme de la course, un prix spécial a été décerné à la Maison de Quartier des Avanchets pour l'originalité de sa caisse à savon. C'est avec fierté que les deux pilotes sont revenus aux Avanchets brandissant le trophée qui leur avait été remis durant cette belle journée ensoleillée.

Notons encore que les enfants de la Maison de Quartier des Avanchets ont gagné une autre coupe la semaine suivante: le «trophée-trott'2013», organisé par la Maison de Quartier des Pâquis.

C'est avec beaucoup d'adresse qu'ils ont participé aux différentes courses en trottinettes proposées et qu'ils ont remporté le prix.



Les trois vainqueurs du grand prix de caisse à savon 2013.

### MQJR CHÂBAL

Comme tous les étés, le **Jardin Robinson** offre des activités aux enfants sur le mode de l'accueil libre. **Les 5-12 ans** peuvent venir participer aux multiples animations proposées durant la semaine (ateliers, soins aux animaux, jeux extérieurs).

Venez nombreux nous retrouver:  
Lundi, mardi, mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h  
Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Le jeudi, le Jardin Robinson est en sortie avec les enfants inscrits aux repas.

**Un accueil 12-17 ans** se fera à côté de la maison jaune dans le parc de Balaxert durant les semaines du 12 au 23 août:

Lundi et mercredi de 16h à 20h  
Mardi et jeudi de 14h à 19h  
Vendredi de 16h à 21h

Le **12 octobre** aura lieu l'inauguration de la MQJR Châbal. «**Viens ouvrir ta maison de quartier**» de 13h30 à 18h. A cette occasion, différentes animations seront proposées.

**Info |** MQJR Châbal, Av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine, tél. 022 797 00 67  
mqjr.chabal@fase.ch



## Auprès de mon cèdre, je vivais heureux...

**A 100 ans, Rodolphe Imhof affiche une bonhomie bienvenue et livre des souvenirs à profusion. Cet ancien géomètre a gardé intacts les dates, les noms et les événements qui ont jalonné son siècle d'existence.**

Rodolphe Imhof habite dans l'une des demeures pittoresques du chemin de Maisonneuve. Un achat qu'il a fait avec son épouse le 14 juillet 1954. «Elle était dans un tel état de délabrement et de saleté que nous nous sommes sérieusement demandés s'il ne fallait pas la revendre le jour même», explique-t-il. Sa ténacité l'a emporté. Aujourd'hui, il y coule des jours paisibles en centenaire très actif.

Cette après-midi pré-estivale permet de le rencontrer chez lui à l'extérieur. Il revient tout juste d'un séjour sur les hauteurs de Gliion, coutumier de cette région vaudoise qu'il affectionne. Il a une mine reposée. Son intérêt manifeste de l'autre n'a pas décliné avec le temps. Sa stature haute et droite impose: «C'est inscrit 1 m 83 dans mon passeport, mais sur la photo j'avais plus de cheveux», plaisante-t-il. Son jardin de 8 m<sup>2</sup> qu'il entretient toujours, abrite un cèdre. Le premier qu'il a planté ne lui a pas survécu: «J'ai dû l'abattre car il devenait trop haut, précise-t-il. Pour le second, j'ai mis des poids aux branches pendant 10 ans pour ralentir sa croissance et lui donner sa forme un peu parasol.»

Rodolphe Imhof est né à Genève le 5 janvier 1913. Son père était boucher. Lui s'est destiné à une carrière d'ingénieur-géomètre qu'il a menée principalement au Service cantonal du cadastre, en y

entrant dès 1949. Il parle avec passion de son métier qui a fait de lui un agile observateur des changements. L'alerte



c'était hier, dans des contours inconnus de Genève, des terrains et des lieux qui ont changé bien sûr. Les grandes constructions auxquelles il a pris part: l'aéroport, les abattoirs, la route des Jeunes, les barrages de la Grande-Dixence et de Roselend, les premiers téléphériques de Samoëns. Toute une époque qu'il redessine avec générosité.

Son secret pour sa longévité et sa forme? «Mon métier de géomètre m'a maintenu en bonne santé physique, raconte Rodolphe Imhof. Les horaires très matinaux, auxquels nous étions soumis, le grand air ont contribué à me tanner la peau.» Côté descendance directe, il a deux «grands» enfants, comme il aime à les qualifier: «Un garçon de 70 ans, une fille de 68 ans et cinq petits-enfants».

Sa retraite prise en 1978 n'a pas signifié pour lui une réclusion. Au contraire, Rodolphe Imhof s'est immergé dans des événements locaux – présidence des Jardins Familiaux de Villars, Club des aînés – et la socialisation par des apéros avec son voisinage. Détail incongru: il y

a une «Mini» orange parquée sous sa tonnelle. Serait-ce sa voiture? Non, bien que, avoue-t-il, il ait conduit jusqu'à 98 ans. «C'est tout de même plus sage de s'arrêter une fois.»

Fabienne Waldburger/Commu' Comm



## Association Alzheimer Genève

**Créée en 1988, la section genevoise de l'Association Alzheimer Suisse est une association sans but lucratif.**

Plus de 6'100 personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée vivent actuellement dans le canton de Genève. Environ 18'000 personnes - proches, familles et professionnels - les soutiennent au quotidien et leur permettent, dans la majorité des cas, de demeurer à domicile.

### Missions I

- Conseiller, soutenir et accompagner les personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée ;
- Informar les personnes concernées, les professionnels, les autorités et le public ;
- Valoriser et stimuler les compétences des personnes concernées ;
- Promouvoir des groupes d'entraide, des modèles optimaux de soins et d'accompagnement, des offres de formation et des projets de recherche ;
- Défendre les intérêts des personnes concernées ;
- Favoriser la mise sur pied et la gestion de prestations et de structures pour la prise en charge de malades : foyer de jour, accompagnants à domicile, hébergement spécialisé, etc.

### Prestations I

#### Informations et conseils :

- L'antenne téléphonique : Infos-Conseils Alzheimer Genève. Des conseils et des informations pour les personnes présentant des troubles de mémoire, leurs familles, leurs amis ainsi que pour les professionnels; lundi 15h-18h et mardi 10h-13h - tél. 022 788 27 13 – [antenne@alz-ge.ch](mailto:antenne@alz-ge.ch)
- Le bulletin d'information « Alzheimer Genève Infos » – parution deux fois par année
- Un centre de documentation.

#### Groupes d'entraide - lieux privilégiés d'expression et d'échanges:

- Groupe d'entraide et partage** : groupe de parole pour les proches - animé par des professionnels. 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 19h30 à 21h30, tél. 022 788 27 08 – EMS La Terrassière - Rue de la Terrassière 7 – 1207 Genève

**11 septembre** : « Comment gérer l'agressivité ? »

**9 octobre** : « Comment je peux rester en lien avec mon proche qui semble ne plus m'écouter, ne plus m'entendre, et qui ne me parle plus ? »

**13 novembre** : « Comment prendre soin de moi pour mieux m'occuper de mon proche ? »

- Groupe Relais-famille** : 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h, tél. 022 788 25 30
- Café Cointrin** : groupe de parole pour les personnes atteintes d'Alzheimer en début de maladie 1<sup>er</sup> mardi du mois de 12h à 13h45, tél. 022 788 27 08 – Local des Aînés – Chemin du Ruisseau 35 – 1216 Cointrin
- Groupe pour proches anglophones** : Dates à fixer

#### Solutions de répit :

- Foyer de jour Le Relais Dumas** : du mardi au samedi de 9h à 17h, chemin des Fins 27 – 1218 Grand-Saconnex, tél. 022 788 25 30 – [relais.dumas@alz-ge.ch](mailto:relais.dumas@alz-ge.ch)
- Service d'accompagnement à domicile** : présence auprès de la personne malade pour permettre un temps de répit aux proches - Tél. 022 807 05 65
- Vacances Alzheimer** : pour les couples dont l'un des conjoints est atteint de la maladie d'Alzheimer. Maison de vacances La Nouvelle Roseraie à Saint-Légier (VD) Semaine du 2 au 9 octobre 2013.

### Événements I

**Journée Mondiale Alzheimer – 21 septembre 2013**, Tram Bleu à Rive dès 10h – Partie officielle au Restaurant du Vieux-Grenadiers à 15h.

**Conférence publique – 11 novembre 2012** de 14h à 16h30 Théâtre du Centre de l'Espérance – Rue de la Chapelle 8 – 1207 Genève. Conférencière : Lydia Müller, psychologue – Entrelacs.

Informations et inscriptions: tél. 022 788 27 08

### INFO

Association Alzheimer Genève  
Chemin des Fins 27 - 1218 Grand-Saconnex  
Tél. 022 788 27 08  
[association@alz-ge.ch](mailto:association@alz-ge.ch) – [www.alz-ge.ch](http://www.alz-ge.ch)

## Prévention Canicule : une équipe de choc « Seniors et Emploi » !

Du 3 au 7 juin 2013, la délégation à l'emploi et la délégation aux seniors du service de la cohésion sociale de Vernier ont collaboré sur un projet d'utilité collective: « Canicule = solidarité ». En effet, la délégation à l'emploi organise plusieurs fois par année des projets permettant à des personnes en insertion professionnelle de se mettre en situation

de travail, de faire la rencontre de spécialistes et d'une équipe et de mettre à profit et valoriser leurs compétences tout en agissant pour la collectivité.

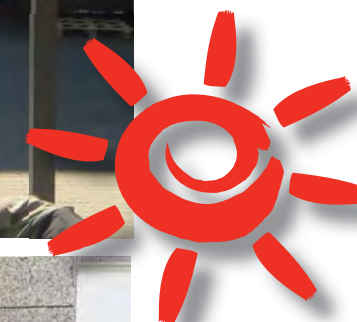
L'objectif de cette semaine de prévention, qui était de partager avec les habitant-e-s de Vernier, et en particulier avec les seniors, les bons gestes à faire

en cas de fortes chaleurs, a été largement atteint avec plus de 800 personnes informées!

Si la chaleur s'est fait attendre, la bonne humeur n'a pas manqué et comme l'a justement dit un senior: « Faire du social, c'est un capital! ».



L'équipe a offert 300 vaporisateurs aux seniors et à leur entourage: Canicule = solidarité!



#### « Canicule = solidarité »

- Boire de l'eau régulièrement
- Se protéger de la chaleur
- Refroidir son environnement
- Rester en contact

### INFO

Service de la cohésion sociale  
Chemin de l'Etang 4  
1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 06 70  
[cohesion-sociale@vernier.ch](mailto:cohesion-sociale@vernier.ch)



Quand il fait chaud, il faut boire toute la journée: l'occasion d'un moment de convivialité!



De Châtelaine à Vernier-Village, les cinq grands quartiers de Vernier ont été visités.



## Sortie interclubs des Aînés du 19 juin 2013 à Aix-les-Bains et lac du Bourget

Vu le grand nombre de participants (39 personnes de Vernier, 28 de Châtelaine-Balexert et 2 des Libellules), nous avons dû réserver deux cars.

Départ de Vernier et de Balexert à 7h30 sous un ciel couvert direction le pays de Savoie.

Comme nous avons un peu d'avance, nous avons droit à une balade matinale avant le petit déjeuner pris à Marigny-Saint-Marcel. Ensuite, direction Aix-les-Bains. Nous traversons Rumilly où coule le Chéran puis Alby, petit village médiéval. Les giratoires sont magnifiquement fleuris.



Arrivés à Aix-les-Bains, nous visitons l'aquarium où un très joli documentaire de trente minutes sur la vie et les mœurs des oiseaux lacustres nous est projeté. Le grèbe huppé attire notre attention par son étonnante parade nuptiale puis nous découvrons d'autres oiseaux aquatiques, notamment les foulques qui nichent et hivernent dans la grande roselière du lac.

Nous nous répartissons en trois groupes pour la suite de la visite où un guide nous décrit les différents poissons. Nous profitons d'un moment de liberté

pour nous promener au bord du lac et repartons pour le repas de midi à l'Hôtel « L'Echiquier » d'Aix-les-Bains. Le soleil étant au rendez-vous, nous mangeons à l'extérieur sur la terrasse.

Nous embarquons à 14h30 sur le bateau pour une promenade de une heure trente sur le lac du Bourget et le passage du canal de Savières avec les commentaires plein d'humour du pilote sur les divers points de vue. Nous voguons au fil de l'eau avec le soleil. Nous découvrons des sites pittoresques et exceptionnels le long des rives du plus grand lac naturel

de France, dont le romantisme a inspiré le célèbre poète Alphonse de Lamartine lors de ses séjours à Aix-les-Bains.

Nous arrivons à 16h à Chanaz, bourg fleuri et au charme authentique, situé sur les rives du canal de Savières, entre le lac du Bourget et le Rhône. Un moment de détente nous permet de prendre quelques photos sous un ciel de plus en plus chargé. Nous reprenons le car à 17h où quelques gouttes de pluie font leur apparition mais ne perturbent en rien cette merveilleuse journée dont nous garderons un excellent souvenir.

Jacqueline Vincent

### REPAS POUR LES AÎNÉS PAR LES BÉNÉVOLES DE BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial ! Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les **lundis de 14h à 16h** au **tél. 022 341 30 40**. Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas.



#### A la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin de Champ-Claude 7, les jeudis suivants :

Jeudi 8 août 2013  
Jeudi 22 août 2013

En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

## Nouvel appel: nous cherchons des bénévoles pour visiter des aînés !

Le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier met en place un nouveau projet pour cet automne : le Réseau Seniors Vernier.

Vous avez quelques heures par mois à offrir à une personne âgée pour partager un moment agréable et chaleureux :

- lors d'une visite à domicile ;
- lors d'une balade ;
- autour d'un café, dans un tea-room tout proche ;
- en partageant une passion commune ;
- et encore de bien d'autres manières à découvrir ensemble !

Nous vous offrons :

- une formation spécifique ;
- un suivi assuré par des professionnels ;
- l'occasion d'échanges riches et de qualité.

#### Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez le service de la cohésion sociale au tél. 022 306 06 70 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (fermé le mardi matin) ou par courrier électronique à l'adresse [seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)

### LES RENCONTRES MUSICALES – THÉ DANSANT

pour les seniors des Avanchets reviennent

Retrouvons-nous après la pause estivale dans la joie et la bonne humeur, en venant le 24 août 2013 vous distraire comme pour les fois précédentes à notre thé dansant.

La formule restera la même : les pâtisseries et les boissons seront proposées à prix modique.

Nous vous attendons le

**Samedi 24 août 2013 de 14h à 18h**

au Centre de Quartier des Avanchets (dans le centre commercial).

Le centre accueille les personnes à mobilité réduite.

Entrée libre

Pour de plus amples informations :  
tél. 076 327 32 08.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Avec le soutien du





## Sports pour Tous 2013 en images !

Plus de 10000 visiteurs ont participé les 15 et 16 juin derniers à la 5<sup>e</sup> édition de Sports pour Tous à la piscine du Lignon. Petits et grands ont pu assister et participer à de nombreuses démonstrations et initiations. Plus de 20 activités sportives pouvant être pratiquées sur Vernier étaient représentées par les associations et clubs sportifs.



La nocturne du samedi, quant à elle, a accueilli un public heureux de jouer les prolongations et d'avoir pu profiter de la piscine jusqu'à 00h30 !

Un véritable succès à découvrir en images !  
[www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)



## 59<sup>e</sup> tournoi des campagnes et 75<sup>e</sup> anniversaire du FC Vernier

Les préparatifs, entamés il y a plus d'une année, du 59<sup>e</sup> tournoi des campagnes, couplé au 75<sup>e</sup> anniversaire du FC Vernier, qui se déroulera au stade municipal de Vernier le samedi 24 et le dimanche 25 août 2013, vont bon train. Nous sommes désormais en mesure de vous dévoiler le programme de cette grande manifestation.

Le **samedi 24 août**, dès 13h, aura lieu un tournoi amical senior regroupant huit équipes dont trois de notre chère commune. La finale aura lieu à 17h.



Le comité d'organisation.

Venez nombreux et en famille soutenir certaines anciennes gloires du football genevois ! Dès 19h, débiterons les festivités de notre 75<sup>e</sup> anniversaire. A cette occasion, nous aurons la chance de pouvoir compter sur la présence en cuisine du « Domaine de Chouilly ». Nous pourrions également compter sur le groupe genevois « Nasca » qui fera danser jeunes et moins jeunes sur des airs d'aujourd'hui et d'autrefois.

Cette soirée est ouverte aux membres actifs du club, aux parents de nos juniors, aux anciens et nouveaux joueurs et supporters de notre club et enfin aux personnes de la commune. Les inscriptions se font uniquement à la buvette du stade.

Le dimanche 25 août dès 8h30 débitera le 59<sup>e</sup> tournoi des campagnes.

Fondé en 1954 par Alfred Comoli, le tournoi des campagnes est une institution footballistique sur le

canton de Genève. Il regroupe chaque année entre 18 et 24 clubs et lance par la même occasion la saison.

Cette année, 24 équipes seront en compétition pour remporter ce titre tant convoité. Tout cela, bien entendu, en respectant les valeurs chères à M. Comoli, le fair-play, l'engagement et le plaisir de vivre cette journée ensemble.

Durant la journée, vous aurez la possibilité de vous sustenter avec d'excellents « Hamburger sauce Caravelle » du restaurant de l'aviation ainsi que divers autres stands prêts à vous accueillir. **Venez nombreux passer cette journée en notre compagnie !**

Nous profitons de remercier nos sponsors principaux sans qui cette manifestation ne pourrait pas voir le jour. Merci à l'Aéroport de Genève, à l'entreprise Maulini, à l'entreprise Carry-Box, à la banque Raiffeisen et à l'entreprise Transvoirie pour leur soutien !

### L'ASSOCIATION TAÏ CHI CROZET-BALEXERT AUX JOURNÉES SPORTS POUR TOUS

Nous avons eu le plaisir de participer aux journées Sports pour Tous en juin 2012 et 2013 organisées depuis plusieurs années par la Ville de Vernier.

Nous espérons que les personnes qui seront venues nous voir auront pu apprécier la démonstration de cette discipline qui leur a été proposée le samedi 15 juin 2013.

Le taï chi, tel que pratiqué actuellement, est basé essentiellement sur des mouvements lents et coordonnés qui améliorent notamment les fonctions cardio-vasculaires et respiratoires. Il agit également sur le contrôle des mouvements et la stabilité, l'équilibre

dynamique et statique, voire la force musculaire.

Il a un effet bienfaisant sur la nervosité due au stress et améliore la capacité d'attention et de concentration.

Cette discipline est donc recommandée à toute personne de tout âge, de toute culture et origine.

**Nos cours**, dispensés par une enseignante agréée, **reprennent le lundi 2 septembre 2013** (18h15-19h30) et le **mercredi 4 septembre 2013** (8h45-10h) dans la salle de rythmique de l'école primaire de Balexert (av. du Pailly 37).



**Une première séance vous est offerte gracieusement par l'Association.**

Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir !

Les co-présidentes :  
Marilou Thorel  
[mthorel@swissonline.ch](mailto:mthorel@swissonline.ch)  
Tél. 076 399 70 18

Monique Mattenberger  
[mattenberger.monique@bluewin.ch](mailto:mattenberger.monique@bluewin.ch)  
Tél. 078 841 33 80



autos  énergies  
écovéhicules et énergies renouvelables

Jusqu'à 650.- de subvention  
à l'achat d'un VAE



Conseils et essais

133, route de Peney - 1214 Vernier  
Tél 022 3410874 - info@a-e.ch

**FLYER**  
Innovation in Mobility

## ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-	1/3 page	CHF	400.-
2/12 page	CHF	220.-	1/2 page	CHF	560.-
1/4 page	CHF	300.-	1 pleine page	CHF	1000.-

communication@vernier.ch – Tél. 022 306 06 20



## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve : 8h-19h

Sa : 8h-17h

**LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE**

Associée-Gérante : Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax : 022 341 02 65

Retrouvez toutes les activités d'été proposées à Vernier cet été dans la brochure « Vernier été 2013 » qui vous a été distribuée dans votre boîte aux lettres.



Vernier  
été 2013

TOUT PUBLIC  
JEUNESSE  
SENIORS

## Juillet

Jusqu'au 25 juillet – Lecture-Transat près de la pataugeoire des Avanchets du lundi au jeudi de 14h à 17h30.

Jusqu'au 27 juillet – Théâtre estival au Parc Chauvet-Lullin à 21h.

Jusqu'au 17 août – Chaises longues et activités estivales au Parc des Libellules du mercredi au samedi de 16h à 19h.

Jusqu'au 25 août – Chaises longues et activités estivales au Parc de Balexert du mardi au dimanche de 11h30 à 18h30.

Du 29 juillet au 22 août – Lecture-Transat véranda et Parc de Chauvet-Lullin du lundi au jeudi de 14h à 17h30.

Jusqu'au 20 août – Sacs-surprise pour les vacances à la bibliothèque de Vernier tous les mardis de 16h à 120h.

Jusqu'au 30 août – Sacs-surprise pour les vacances à la bibliothèque

de Châtelaine tous les jeudis de 16h à 120h.

## Août

Jeudi 1<sup>er</sup> août – Fête nationale sur la Place du Lignon dès 18h30.

Jeudi 8 août – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Vendredi 9 août – Projection au cinéma en plein air de *Le prénom* dans le Parc de Balexert à la tombée de la nuit.

Samedi 10 août – Projection au cinéma en plein air de *Joyeuses funérailles* dans le Parc de Balexert à la tombée de la nuit.

Vendredi 16 août – Projection au cinéma en plein air de *Slumdog Millionnaire* dans le Parc de Balexert à la tombée de la nuit.

Samedi 17 août – Projection au cinéma en plein air de *Je suis une légende* dans le Parc de Balexert à la tombée de la nuit.

Jeudi 22 août – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Vendredi 23 août – Projection au cinéma en plein air de *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* dans le Parc de Balexert à la tombée de la nuit.

Samedi 24 août – Projection au cinéma en plein air de *The Blues Brothers 2000* dans le Parc de Balexert à la tombée de la nuit.

Samedi 24 et dimanche 25 août – 75<sup>e</sup> anniversaire du FC Vernier qui organise le 59<sup>e</sup> tournoi des campagnes.

Samedi 31 août – Vide-grenier d'Aire-Le Lignon dès 10h sur la place du Lignon.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter [www.vernier.ch/evénements](http://www.vernier.ch/evénements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

## PUBLICITÉ MENSONGÈRE : ATTENTION À L'ARNAQUE À L'ANNUAIRE OU AU PLAN DE VILLE !

La Ville de Vernier n'a mandaté personne pour développer un « Plan de la ville de Vernier ».

Des contrats d'insertion sous forme de fax ou de mail sont envoyés aux commerçants de la commune afin qu'ils « mettent à jour leurs données d'entreprises pour 2013 » pour que leur publicité figure dans un « Plan de la ville Vernier ».

La loi contre la concurrence déloyale punit les auteurs, souvent introuvables, de ce type de publicité frauduleuse. La Fédération romande informe et met à disposition un formulaire de dénonciation sur son site internet: [www.frc.ch/articles/denoncez-les-pratiques-deloyales/](http://www.frc.ch/articles/denoncez-les-pratiques-deloyales/)

Il n'y a donc aucun plan de ville de Vernier en réalisation sur la commune. Un plan de Vernier est à disposition à la Mairie.

Pour toute question ou en cas de doute, veuillez vous adresser au service communication de la Ville de Vernier, tél. 022 306 06 20, [communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch).

Il s'agit d'une arnaque à l'annuaire, en l'occurrence au plan de ville. Nous attirons donc votre attention sur cette publicité mensongère.



1<sup>ER</sup> AOÛT



Place du Lignon  
—  
Fête populaire dès 18h30  
—  
Invité d'honneur  
la Suisse